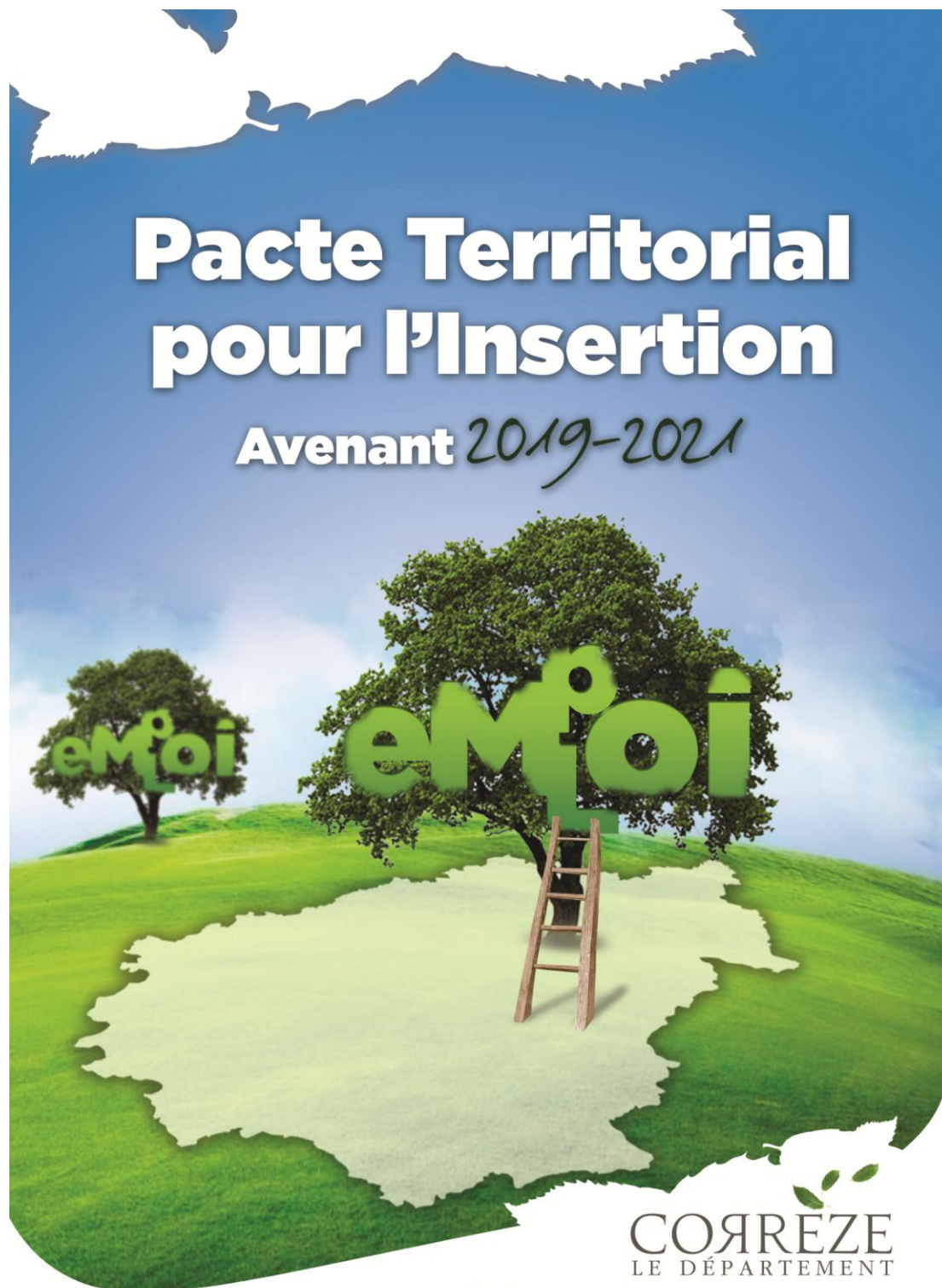


PLAN D' ACTIONS 2019-2021

Axes stratégiques



Des femmes, des hommes, un projet en commun

Cadre légal

La loi n° 2008-1249 du 1er décembre 2008 généralisant le Revenu de Solidarité Active et réformant les politiques d'insertion a pour objectif de lutter contre la pauvreté et favoriser l'insertion sociale et professionnelle.

" Le Programme Départemental d'Insertion définit la politique départementale d'accompagnement social et professionnel, recense les besoins d'insertion et l'offre locale d'insertion, et planifie les actions d'insertion correspondantes. Le Conseil départemental doit délibérer avant le 31 mars de chaque année sur l'adoption ou l'adaptation du programme départemental d'insertion. "

" Pour la mise en œuvre du programme départemental d'insertion, le Département conclut, avec les parties intéressées, un Pacte Territorial pour l'Insertion... Il définit, notamment, les modalités de coordination des actions entreprises par les parties pour favoriser l'insertion sociale et professionnel des allocataires du revenu de solidarité active. "

"Il a pour vocation de déterminer des priorités d'actions partagées pour faire converger les efforts et permettre une véritable dynamique de partenariat, associant également la Région dans ses compétences de développement économique et de formation. Le PTI doit également déterminer les modalités de suivi et d'évaluation des actions d'insertion (indicateurs, comité de suivi). "

Circulaire interministérielle n°DGAS/DGEPP/2009/137 du 25 mai 2009.

Préambule

Dans le cadre de sa politique départementale de l'insertion, le Conseil départemental a pour objectif prioritaire l'accès et/ou le retour à l'emploi ou la formation des bénéficiaires du rSa.

Toutes les actions qui permettent d'atteindre cet objectif s'inscrivent au cœur de nos préoccupations.

La mise en œuvre opérationnelle de cette politique d'insertion s'appuie sur deux programmes fondateurs :

- Le Programme Départemental d'Insertion (PDI) qui définit la politique d'accompagnement social et professionnel des bénéficiaires du rSa en recensant les besoins d'insertion, l'offre locale d'insertion et en planifiant les actions d'insertion correspondantes
- Le Pacte Territorial d'Insertion (PTI) qui met en œuvre le PDI, définit les modalités de coordination entre partenaires pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des bénéficiaires du rSa.

Pour la période 2016-2018, le PTI s'est décliné au travers de 29 fiches action.

Une évaluation et un bilan détaillé de l'état d'avancement du PTI et de chacune de ces actions mesurent l'impact positif de ce programme sur la politique départementale d'insertion.

Ressortent :

- une dynamique de travail partenarial renforcé et resserré autour des acteurs de l'insertion;
- la mutualisation de nos dispositifs et de nos moyens pour activer un spectre de réponses le plus large et le plus complet possible.

Quatre constats majeurs : une systématisation de l'accompagnement, une employabilité renforcée, une meilleure accessibilité et lisibilité des offres d'emploi et une coordination dynamisée.

Cette dynamique positive constatée doit pouvoir perdurer au travers des 4 grands axes stratégiques :

- 1- SYSTEMATISER et RENFORCER l'accompagnement des bénéficiaires du rSa
- 2- REDEFINIR ET RENOVER l'offre d'insertion sociale; Proposer une offre de services adaptés pour favoriser l'employabilité des personnes
- 3- METTRE EN LIEN l'insertion avec le développement économique
- 4- RENOUVELER les modes de gouvernance

et les faire évoluer en fonction des besoins des publics et des territoires.

Pour cela, un avenant a été adopté en Conseil départemental du 28 novembre 2018, reconduisant le Pacte Territorial d'Insertion pour 2019-2021 avec 30 fiches action.

Les partenaires signataires

Il est prévu un Pacte Territorial d'Insertion

entre d'une part,

- le Conseil départemental de la Corrèze,

et d'autre part,

- l'État
- le Conseil régional Nouvelle Aquitaine
- les Communautés d'Agglomération Brive, Tulle et Ussel
- Pôle emploi
- les Missions Locales de Brive, Tulle et Ussel
- l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de la Corrèze
- la Chambre d'Agriculture
- la Chambre des Métiers et de l'Artisanat
- la Chambre de Commerce et d'Industrie
- le Mouvement des Entreprises de France
- la Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises
- l'Agence Régionale de la Santé
- la Caisse d'Allocations Familiales de la Corrèze
- la Mutualité Sociale Agricole Limousin
- la Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- les Centres Communaux d'Action Sociale de Brive Tulle et Ussel
- l'Union Départementale de l'Économie Sociale et Solidaire

**Un plan d'actions défini à partir
des 4 axes stratégiques
du Programme Départemental d'Insertion
déployé dans le Pacte Territorial
d'Insertion**

1- SYSTEMATISER et RENFORCER l'accompagnement des bénéficiaires du rSa

CRÉATION ET MISE A DISPOSITION DE RÉPERTOIRES À DESTINATION DES PROFESSIONNELS		
Actions	Territoires	Objectifs opérationnels
1-1 PLATEFORME COLLABORATIVE EMPLOI INSERTION PAGE 16	Département de la Corrèze	Centraliser et simplifier l'accès aux dispositifs
		Optimiser la connaissance et l'utilisation des dispositifs
1-2 BOOST EMPLOI PAGE 17	Département de la Corrèze	Mettre en relation l'offre et la demande d'emploi
		Favoriser le retour rapide à l'emploi des bénéficiaires du rSa
		Mettre en œuvre les outils de la collectivité départementale pour répondre aux besoins du marché de l'emploi corrézien

CONSOLIDATION BASE DE DONNÉES RELATIVE AUX BÉNÉFICIAIRES DU RSA		
Actions	Territoires	Objectifs opérationnels
1-3 OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL DE L'EMPLOI ET DES MÉTIERS PAGE 19	Département de la Corrèze	Améliorer la connaissance réciproque des besoins des entreprises et des publics en recherche d'emploi
		Fournir au niveau départemental des informations sur les secteurs qui recrutent, les métiers d'avenir et les formations qui y mènent
		Renseigner et analyser l'activité du service Emploi Insertion dans le cadre des objectifs de la politique départementale et de l'évaluation des politiques publiques

2- REDEFINIR ET RENOVER l'offre d'insertion sociale.

Proposer une offre de services adaptés pour favoriser l'employabilité des personnes

ACCOMPAGNEMENT DE BÉNÉFICIAIRES SOUFFRANT DE PROBLÉMATIQUES DE SANTÉ		
Actions	Territoires	Objectifs opérationnels
2-1 PROMOTION DES DISPOSITIFS D'ACCÈS AUX SOINS EN HAUTE CORRÈZE PAGE 22	Territoire de la Haute Corrèze	Informer, sensibiliser et outiller les référents de parcours face aux problématiques d'addiction et de santé mentale
		Réduire les freins à l'employabilité liés aux problématiques de santé
2-2 ACCOMPAGNANT SANTÉ - INFIRMIER DIPLÔMÉ D'ÉTAT PAGE 24	Département de la Corrèze	Optimiser l'accompagnement des bénéficiaires du rSa
		Contribuer à leur mobilisation sociale
		Réduire les freins à l'employabilité liés aux problématiques de santé

ACTIONS ET OUTILS EXISTANTS EN MATIÈRE DE MOBILITÉ		
Actions	Territoires	Objectifs opérationnels
2-3 PLATEFORME DE COVOITURAGE CONSEIL DÉPARTEMENTAL PAGE 27	Département de la Corrèze	Développer l'autonomie
		Se déplacer
2-4 PERMIS ET DÉPLOIEMENT DU TRÈS HAUT DÉBIT EN CORRÈZE PAGE 28	Département de la Corrèze	Développer l'autonomie
		Se déplacer
		Accéder à un emploi dans les métiers de la Fibre Optique
2-5 BOURSE AU PERMIS PAGE 30	Département de la Corrèze	Développer l'autonomie
		Se déplacer
		Optimiser l'accès à l'emploi ou à la formation

INCLUSION NUMÉRIQUE		
Actions	Territoires	Objectifs opérationnels
2-6 CARTOGRAPHIE DES LIEUX D'ACCÈS NUMÉRIQUES PAGE 33	Département de la Corrèze	Développer l'autonomie numérique
		Développer l'autonomie
2-7 ANIMATEUR NUMÉRIQUE ITINÉRANT PAGE 34	Département de la Corrèze	Développer l'autonomie numérique
		Développer l'autonomie
2-8 ATELIERS COMPÉTENCES NUMÉRIQUES DE BASE PAGE 35	Département de la Corrèze	Développer l'autonomie numérique
		Développer l'autonomie

3- METTRE EN LIEN l'insertion avec le développement économique

EXPÉRIMENTATION IMMERSION(S) EN ENTREPRISE(S)		
Actions	Territoires	Objectifs opérationnels
3-1 IMMERSION(S) EN ENTREPRISE(S) PAGE 38	Département de la Corrèze	Aider à définir et asseoir un projet professionnel
		Renouer avec le monde de l'entreprise
3-2 CHARGÉ DE MISSION ENTREPRISES-EMPLOI PAGE 39	Département de la Corrèze	Aider à définir et asseoir un projet professionnel
		Renouer avec le monde de l'entreprise
		Favoriser l'accès à l'emploi des bénéficiaires du rSa
3-3 BUS BOOST EMPLOI PAGE 40	Département de la Corrèze	Accueillir et conseiller les bénéficiaires du rSa et les publics en précarité au plus près de leur lieu d'habitation
		Faciliter l'accès à la formation, l'emploi, l'information et la documentation pour les bénéficiaires du rSa
		Informar sur les offres d'emploi, les permanences des partenaires, l'offre de formation et aider à la recherche de stages ou de lieux d'apprentissage
		Accompagner les employeurs, de la définition du poste à l'embauche

REPLACEMENT DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES		
Actions	Territoires	Objectifs opérationnels
3-4 REMPLACEMENT DANS LES COLLÈGES DÉPARTEMENTAUX PAGE 43	Département de la Corrèze	Aider à définir et confirmer l'employabilité des bénéficiaires du rSa
		Renouer avec le monde du travail
		Mettre à disposition sur une courte durée, des bénéficiaires du rSa auprès des collèges
3-5 REMPLACEMENT DANS LES LYCÉES DU DÉPARTEMENT PAGE 44	Département de la Corrèze	Aider à définir et confirmer l'employabilité des bénéficiaires du rSa
		Renouer avec le monde du travail
		Mettre à disposition sur une courte durée, des bénéficiaires du rSa auprès des lycées du Département

FAVORISER L'ACCÈS À L'INFORMATION ET À L'APPRENTISSAGE		
Actions	Territoires	Objectifs opérationnels
3-6 PROMOTION DU PLAN D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPÉTENCES PAGE 46	Département de la Corrèze	Outiller les référents de parcours
		Promouvoir les actions en faveur de l'emploi et la formation
		Former et qualifier les bénéficiaires

SÉCURISATION DES PARCOURS		
Actions	Territoires	Objectifs opérationnels
3-7 LES CLÉS DE L'EMPLOI PAGE 48	Département de la Corrèze	Travailler la posture professionnelle
		Préparer la rencontre avec les entreprises
		Sécuriser l'accès à l'emploi des bénéficiaires du rSa
3-8 BOOST SENIOR PAGE 50	Département de la Corrèze	Favoriser l'accès à l'emploi des bénéficiaires du rSa de plus de 50 ans
		Valoriser ses compétences et capacités professionnelles

CARREFOUR EMPLOI OU SEMAINE DU RECRUTEMENT		
Actions	Territoires	Objectifs opérationnels
3-9 FORUM BOOST EMPLOI PAGE 53	2018 : Egletons-Ventador-Monédières 2019 : Vézère-Auvézère 2020 : Département de la Corrèze	Faciliter la recherche d'emploi et le recrutement
		Favoriser le recrutement direct
3-10 SAS DE PRÉPARATION À L'EMPLOI FIBRE OPTIQUE DANS LE CADRE DE L'IDÉEFOP PAGE 55	Département de la Corrèze	Faciliter la recherche d'emploi et le recrutement
		Favoriser le recrutement direct
		Proposer aux personnes un espace pour les préparer à l'emploi et lever les derniers freins
		Activer les temps de formation nécessaires

EXPÉRIMENTATION - LES PARRAINS DE L'EMPLOI

Actions	Territoires	Objectifs opérationnels
3-11 OPÉRATION PARRAINAGE PAGE 58	Département de la Corrèze	Aider un demandeur d'emploi bénéficiaire du rSa dans sa recherche d'emploi
		Impliquer chefs d'entreprises et cadres d'entreprises dans une action citoyenne en faveur de l'emploi au service de bénéficiaires du rSa à travers une opération parrainage
		Fédérer et sensibiliser des partenaires économiques sur la problématique de l'emploi des bénéficiaires du rSa
		Permettre aux demandeurs d'emploi d'avoir les clefs et les références afin d'être plus performants dans leur recherche d'emploi
3-12 BÉNÉVOLAT "COMPÉTENCES ET CITOYENNETÉ" PAGE 60	Département de la Corrèze	Acquérir des compétences
		Conjuguer citoyenneté et employabilité
		Valoriser l'action bénévole

LES CLAUSES D'INSERTION SOCIALE DANS LES MARCHÉS PUBLICS

Actions	Territoires	Objectifs opérationnels
3-13 LES CLAUSES D'INSERTION SOCIALE DANS LES MARCHÉS PUBLICS PAGE 63	Département de la Corrèze	Favoriser l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières par le biais de la commande publique
		Soutenir et valoriser les Structures d'Insertion par l'Activité Économique ainsi que les structures du secteur protégé en leur réservant des marchés

OPTIMISER L'ACCOMPAGNEMENT DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA		
Actions	Territoires	Objectifs opérationnels
3-14 COACH PROFESSIONNEL PAGE 66	Département de la Corrèze	Faciliter et sécuriser la recherche d'emploi et le recrutement
		Dynamiser la recherche d'emploi
3-15 COACH SOCIAL PAGE 67	Département de la Corrèze	Faciliter le parcours d'insertion et mobiliser les personnes pour une insertion socio professionnelle durable
		Dynamiser la recherche d'emploi
3-16 PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL PAGE 68	Département de la Corrèze	Dynamiser le parcours d'insertion
		Enclencher un processus de changement

CONTRAT LOCAL D'INNOVATION SOCIALE		
Actions	Territoires	Objectifs opérationnels
3-17 CONTRAT LOCAL D'INNOVATION SOCIALE PAGE 71	Département de la Corrèze	Expérimenter de nouvelles dynamiques sociales

4- RENOUELER les modes de gouvernance

LES MODES DE GOUVERNANCE		
Actions	Territoires	Objectifs opérationnels
4-1 ANIMATEUR PTI PAGE 73	Département de la Corrèze	Consolider la coordination entre partenaires
		Organiser et piloter les actions à mettre en œuvre dans le cadre du PTI
4-2 INSTANCES DE GOUVERNANCE PAGE 75	Département de la Corrèze	Favoriser la citoyenneté et la participation des personnes accompagnées
		Faire du citoyen, un acteur des politiques sociales

Présentation des fiches action

Objectif stratégique n° 1:

✳ **SYSTÉMATISER** et **RENFORCER** l'accompagnement des bénéficiaires du rSa

(Cf Pacte Territorial d'Insertion 2016-2018 voté en Conseil Départemental du 25/11/2016)

Création et mise à disposition de RÉPERTOIRES à destination des PROFESSIONNELS

Les professionnels ne sont pas suffisamment renseignés sur les offres de formation et les possibilités d'emploi. De même, la connaissance des dispositifs reste insuffisante car cette information reste souvent dispersée et diffuse. Ils ont tendance à proposer systématiquement les mêmes outils.

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

1- Répertoire relatif aux actions d'insertion existantes via la plateforme collaborative Emploi Insertion

Recenser l'ensemble des offres et des actions d'insertion à disposition du public rSa

2- Répertoire relatif aux données formation et emploi via la plateforme Boost Emploi

Recenser les offres départementales et régionales de formation et les dispositifs existants
Mettre à disposition une offre actualisée d'emplois

FICHE ACTION n°1-1

PLATEFORME COLLABORATIVE EMPLOI INSERTION

Objectifs opérationnels :

- ✳ **CENTRALISER** et **SIMPLIFIER** l'accès aux dispositifs
- ✳ **OPTIMISER** la connaissance et l'utilisation des dispositifs

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

Mise en place d'une **Plate Forme Collaborative** recensant les outils, les dispositifs et les informations relatifs au champ de l'insertion sociale et professionnelle.

Pour quel(s) **PUBLIC(S)** ?

- ↳ **Service Emploi Insertion.**
- ↳ **MSD** (Chefs de Service, Encadrants de proximité, Travailleurs Sociaux).
- ↳ **Partenaires de l'insertion.**

Sur quel(s) **TERRITOIRE(S)** ?

Département de la Corrèze.

(CO) PILOTE(S) de l'action

⊙ Conseil départemental de la Corrèze
Service Emploi Insertion - Responsable de l'équipe dédiée à l'accompagnement et Chargée de mission insertion.

Avec quel(s) **PARTENAIRE(S)** ?

Partenaires de l'insertion.

MISE en **ŒUVRE**

- interne
- Service Emploi Insertion - Responsable de l'équipe dédiée à l'accompagnement et Chargée de mission insertion.
- Direction des systèmes d'informations.

CALENDRIER

- ⊙ Démarrage le 24 juillet 2017 pour le Service Emploi Insertion.
- ⊙ Ouverture aux MSD le 31 mai 2018.
- ⊙ Ouverture prévisionnelle à l'ADPEP 19 : fin 2018.
- ⊙ Ouverture prévisionnelle aux autres partenaires de l'insertion : 2019.

Plan de **FINANCEMENT** prévisionnel

- Conseil départemental de la Corrèze.

EVALUATION

Critères d'évaluation : nombre de connexions des professionnels, nombre de saisies pour alimenter la plateforme.
Périodicité d'évaluation : annuelle.

FICHE ACTION n°1-2

BOOST EMPLOI

Objectifs opérationnels :

- ✳ **METTRE EN RELATION** l'offre et la demande d'emploi
- ✳ **FAVORISER** le retour rapide à l'emploi des bénéficiaires du rSa
- ✳ **METTRE EN ŒUVRE** les outils de la collectivité départementale pour répondre aux besoins du marché de l'emploi corrézien

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

Deux plateformes au cœur du dispositif :

- **une plateforme internet** www.correzeboostemploi.fr s'adressant aux demandeurs d'emploi et aux entreprises qui cherchent à recruter : publication des offres d'emploi et des formations, publication de CV dans la CVthèque du site, émission d'alertes sur un type d'emploi sur un territoire donné
- **une plateforme téléphonique** accessible par un numéro vert **0800 19 00 19** (appel gratuit) permettant la mise en relation rapide avec un conseiller, d'une part pour les employeurs dans la mise en ligne de leurs offres et d'autre part, pour les demandeurs d'emploi et notamment les bénéficiaires du rSa pour leur faciliter l'accès aux offres d'emploi et la mise en ligne de CV

Pour quel(s) **PUBLIC(S)** ?

- ↳ **Bénéficiaires du rSa.**
- ↳ **Demandeurs d'emploi du département.**

Sur quel(s) **TERRITOIRE(S)** ?

Département de la Corrèze.

(CO) **PILOTE(S)** de l'action

⊙ Conseil départemental de la Corrèze
Cellule Boost Emploi

Avec quel(s) **PARTENAIRE(S)** ?

Jobi Joba pour la maintenance du site.
Tissu économique corrézien.

MISE en **ŒUVRE**

- interne
→ DASFI - Cellule Boost Emploi
→ Direction des systèmes d'informations.
- externe → Jobi Joba

CALENDRIER

⊙ Démarrage mars 2016.

Plan de **FINANCEMENT** prévisionnel

- Conseil départemental de la Corrèze (1,5 ETP au sein de la cellule Boost Emploi : 1 ETP chargé de mission "entreprises emploi", 0.5 ETP administratif en charge de la gestion des appels et de la gestion du site)
- FSE.

EVALUATION

Critères d'évaluation : chiffres de fréquentation, comptes créés (particuliers et entreprises), nombre d'annonces déposées, alertes créées et envoyées aux candidats.

Périodicité d'évaluation : mensuelle.

Objectif stratégique n°1 :

* **SYSTÉMATISER** et **RENFORCER** l'accompagnement des bénéficiaires du rSa
(Cf Pacte Territorial d'Insertion 2016-2018 voté en Conseil Départemental du 25/11/2016)

Consolidation BASE DE DONNEES relative aux bénéficiaires du rSa

Afin d'établir un état des lieux plus précis, il est nécessaire de revoir les modalités de recueil et d'analyse des données. Les services doivent s'attacher à fiabiliser les données et être en mesure de fournir à tout instant les éléments indispensables à la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation d'une politique sociale.

Pour cela, une organisation administrative rigoureuse de la gestion de l'ensemble de ces données doit être l'un des préalables au recueil et à la collecte d'informations qui viendront alimenter l'Observatoire Départemental de l'Emploi et des Métiers.

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

1- Création d'un Observatoire Départemental de l'Emploi et des Métiers

FICHE ACTION 1-3

OBSERVATOIRE DEPARTEMENTAL

de l'emploi et des métiers

Objectifs opérationnels :

✿ **AMÉLIORER** la connaissance réciproque des besoins des entreprises et des publics en recherche d'emploi

✿ **FOURNIR** au niveau départemental des informations sur les secteurs qui recrutent, les métiers d'avenir et les formations qui y mènent

✿ **RENSEIGNER** et **ANALYSER** l'activité du service Emploi Insertion dans le cadre des objectifs de la politique départementale et de l'évaluation des politiques publiques

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

Mise en œuvre d'un **Observatoire Départemental de l'Emploi et des Métiers** en lien avec l'IdéeFOP Instance Départementale de l'Économie, de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation professionnelles

- Mettre en place une "mission emploi" améliorant la connaissance réciproque de tous afin de connaître les secteurs qui recrutent, les métiers d'avenir et les formations qui y mènent.
- Développer une base de données statistique spécifique aux bénéficiaires rSa, outil d'évaluation de la politique départementale.

Pour quel(s) **PUBLIC(S)** ?

- ↳ **Publics en recherche d'emploi.**
- ↳ **Professionnels.**

Sur quel(s) **TERRITOIRE(S)** ?

Département de la Corrèze.

(CO) PILOTE(S) de l'action

⊙ Conseil départemental de la Corrèze
Service Emploi Insertion - Animateur PTI.

Avec quel(s) **PARTENAIRE(S)** ?

Région Nouvelle Aquitaine, DIRECCTE, Pôle emploi, Intercommunalités, Association des Maires de la Corrèze, Chambres Consulaires, Organisations représentatives employeurs, GEIQ, Tourisme, Centre de gestion FP

MISE en **ŒUVRE**

- interne → DASFI
- Animateur PTI - Cellule Boost Emploi.

CALENDRIER

⊙ Démarrage 2019.

Plan de **FINANCEMENT**
prévisionnel

- Conseil départemental de la Corrèze.
- Conseil régional.
- État.
- FSE.

EVALUATION

Critères d'évaluation : nombre de connexions, nombre de saisies pour alimenter l'observatoire (Emploi et Statistiques), données statistiques collectées et mesure de l'écart.

Périodicité d'évaluation : trimestrielle.

Objectif stratégique n°2 :

✿ **REDÉFINIR** et **RÉNOVER** l'offre d'insertion sociale → Proposer une offre de services adaptés pour favoriser l'employabilité des personnes

(Cf Pacte Territorial d'Insertion 2016-2018 voté en Conseil Départemental du 25/11/2016)

ACCOMPAGNEMENT de bénéficiaires souffrant de problématiques de SANTE

Les professionnels de l'insertion sont confrontés dans l'accompagnement des bénéficiaires à des problématiques d'addiction. Celles-ci entravent directement leur insertion sociale et professionnelle notamment lorsque la santé n'est pas une priorité pour ces personnes ou lorsque les bénéficiaires sont dans leur déni de leurs difficultés.

Or, l'état de santé constitue un véritable frein à l'insertion à la fois sociale et professionnelle. L'objectif est donc de réduire les freins à l'employabilité liés aux problématiques de santé en créant une dynamique de mobilisation d'accès aux soins.

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

1- Promotion et communication sur les différents dispositifs d'accès aux soins

Mise en place de journées d'information-sensibilisation sur le territoire Haute Corrèze

2- Recrutement d'un accompagnant santé "Infirmier Diplômé d'État"

Prise en charge spécifique afin de favoriser l'emploi et l'insertion durable

FICHE ACTION n°2-1

Promotion des dispositifs d'accès aux soins en HAUTE CORREZE

Objectifs opérationnels :

✿ **INFORMER, SENSIBILISER** et **OUTILLER** les référents de parcours face aux problématiques d'addiction et de santé mentale

✿ **RÉDUIRE** les freins à l'employabilité liés aux problématiques de santé

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

Une journée Information-Sensibilisation a eu lieu le 08 novembre 2017 :

Matin : en direction des associations caritatives de 10h à 12h

Après-midi : en direction des professionnels sociaux et médicaux de 14h à 16h30.

Dans la continuité de cette action et à un an de la manifestation, il est envisagé de sonder chaque structure intervenante le 08/11 dernier, afin de recueillir un relevé statistique de fréquentation suite aux présentations.

De plus, une difficulté récurrente à laquelle sont confrontés les référents de parcours concerne la prise en charge des personnes qui souffrent de troubles du comportement et qui sont dans le déni: comment amener ces personnes vers les soins ?

Des rencontres vont être ainsi organisées au sein du CCAS d'Ussel pour rencontrer à nouveau les associations, recueillir leurs difficultés dans le cadre de l'accompagnement des personnes concernées par la problématique citée et relever les besoins souhaités.

En fonction des retours des structures professionnelles et des besoins soulevés par les associations, une ou plusieurs actions pourront être pensées et envisagées.

Pour quel(s) **PUBLIC(S)** ?

↳ **Associations caritatives**

↳ **Professionnels sociaux et médicaux**
(Conseil Départemental, CARSAT, MSA, CCAS, CH, CHPE, Conseil de l'ordre des médecins, URPS, Mission Locale).

Sur quel(s) **TERRITOIRE(S)** ?

Territoire de la Haute Corrèze.

(CO) PILOTE(S) de l'action

- ⊙ Conseil départemental de la Corrèze
Service Emploi Insertion - Animateur PTI
- ⊙ CCAS Commune d'Ussel

MISE en ŒUVRE

- interne → MSD Ussel
- externe → Partenaires de la santé

Avec quel(s) **PARTENAIRE(S) ?**

Partenaires de l'insertion et de la santé.

CALENDRIER

- ⊙ Démarrage 2017.

Plan de **FINANCEMENT**
prévisionnel

- Conseil départemental de la Corrèze.
- Ville d'Ussel.
- CCAS Ussel.

EVALUATION

Critères d'évaluation : nombre de rencontres organisées avec les associations, nombre d'actions mises en place, nombre de personnes présentes aux actions.

Périodicité d'évaluation : annuelle.

FICHE ACTION n°2-2

ACCOMPAGNANT SANTE "Infirmier Diplômé d'État"

Objectifs opérationnels :

- * **OPTIMISER** l'accompagnement des bénéficiaires du rSa
- * **CONTRIBUER** à leur mobilisation sociale
- * **RÉDUIRE** les freins à l'employabilité liés aux problématiques de santé

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

Recrutement d'un Infirmier Diplômé d'État :

dont les missions seront les suivantes :

- réaliser un diagnostic "santé" prenant en compte à la fois les demandes et besoins du bénéficiaire et du référent de parcours
- partager ce diagnostic avec le bénéficiaire et décliner avec lui les objectifs à atteindre
- mettre en place un plan d'accompagnement santé
- assurer un accompagnement individualisé du parcours santé
- permettre une prise ou reprise de contact avec le secteur médical
- aider le bénéficiaire à prendre conscience des difficultés de santé, d'addiction, de souffrances psychiques et le mobiliser dans la prise en compte de sa pathologie
- accompagner le bénéficiaire (y compris physiquement) vers la prise en charge de ses difficultés
- orienter le cas échéant, selon la problématique, vers une prise en charge spécifique
- coordonner l'action des différents intervenants
- amener le bénéficiaire à s'engager dans un processus de changement en lui permettant de restaurer l'image de soi, de retrouver une dynamique et d'enclencher de nouvelles motivations en lien avec l'insertion professionnelle
- favoriser l'accès aux soins et résoudre les difficultés de santé à l'issue du plan d'accompagnement

Durée maximale de l'accompagnement : 24 mois.

Pour quel(s) **PUBLIC(S)** ?

↳ **Bénéficiaires du rSa accompagnés par des référents sociaux** et pour lesquels les problématiques de santé constituent un frein dans la mise en œuvre d'un parcours d'insertion.

Sur quel(s) **TERRITOIRE(S)** ?

Département de la Corrèze.

(CO) PILOTE(S) de l'action

⊙ Conseil départemental de la Corrèze
Service Emploi Insertion - Chargée de mission insertion

Avec quel(s) **PARTENAIRE(S)** ?

Partenaires de l'insertion et de la santé.

MISE en ŒUVRE

interne → Service Emploi Insertion

CALENDRIER

⊙ Démarrage le 01 septembre 2017.

Plan de **FINANCEMENT**
prévisionnel

- Conseil départemental de la Corrèze.
- FSE.

EVALUATION

Critères d'évaluation : nombre de personnes orientées, nombre de personnes accompagnées, atteintes des objectifs fixés dans le cadre du plan d'accompagnement, bilans individuels parcours santé, fréquence et durée des rendez-vous, nombre de mises en relation avec des professionnels de santé, changement de référent (accompagnement professionnel) suite à la résolution de problématiques de santé.

Périodicité d'évaluation : annuelle.

Objectif stratégique n°2 :

✿ **REDÉFINIR** et **RÉNOVER** l'offre d'insertion sociale → Proposer une offre de services adaptés pour favoriser l'employabilité des personnes

(Cf Pacte Territorial d'Insertion 2016-2018 voté en Conseil Départemental du 25/11/2016)

Actions et outils existants en matière de MOBILITE

Les diagnostics ont fait ressortir que la mobilité est une condition majeure pour l'insertion professionnelle.

Or, pour les bénéficiaires du rSa, l'absence de permis de conduire est souvent un frein dans leurs recherches d'emploi, leurs activités professionnelles et leur vie personnelle et ils sont insuffisamment informés des outils dont ils peuvent bénéficier.

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

Développer la promotion des dispositifs existants en matière de mobilité et favoriser le passage du permis de conduire :

- 1- Plateforme covoiturage Conseil départemental**
- 2- Permis et Déploiement du Très Haut Débit en Corrèze**
- 3- Bourse au Permis**

FICHE ACTION n°2-3

PLATEFORME de COVOITURAGE Conseil Départemental

Objectifs opérationnels :

- ✿ **DÉVELOPPER** l'autonomie
- ✿ **SE DÉPLACER**

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

Promotion et développement de la plateforme covoiturage du Conseil départemental de la Corrèze.

Pour quel(s) **PUBLIC(S)** ?

↳ **Bénéficiaires du rSa.**

Sur quel(s) **TERRITOIRE(S)** ?

Département de la Corrèze.

(CO) PILOTE(S) de l'action

⊙ Conseil départemental de la Corrèze
Service Emploi Insertion - Animateur PTI.

Avec quel(s) **PARTENAIRE(S)** ?

Partenaires de l'insertion et de la mobilité.

MISE en ŒUVRE

interne → Conseil départemental de la Corrèze.

CALENDRIER

⊙ Démarrage : durée de validité du PTI.

Plan de **FINANCEMENT** prévisionnel

- Conseil départemental de la Corrèze.
- Autres partenaires.
- FSE.

EVALUATION

Critères d'évaluation : mesure de l'écart sur un an : nombre d'actions informatives, nombre de nouveaux acteurs impliqués, nombre d'inscriptions, nombre de connexions.

Périodicité d'évaluation : annuelle.

FICHE ACTION n°2-4

Permis et Déploiement du Très Haut Débit en Corrèze

Objectifs opérationnels :

- * **DÉVELOPPER** l'autonomie
- * **SE DÉPLACER**
- * **ACCÉDER** à un emploi dans les métiers de la Fibre Optique

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

Enjeu indispensable de désenclavement, d'attractivité des territoires et de vitalité des entreprises, le déploiement du Très Haut Débit est fondamental pour redynamiser l'économie locale, encourager l'innovation industrielle, répondre aux besoins sans cesse croissants du grand public et faciliter le travail des corréziens via l'outil numérique.

C'est en partant de ce constat, et en se basant sur l'insuffisance des capacités des réseaux actuels, saturés par des usages numériques grandissants, que le Département s'est engagé dans une stratégie de déploiement du très haut débit pour tous.

Face à ce chantier de grande ampleur, les entreprises retenues sont en demande de personnel, avec des niveaux de qualification différents selon les postes à occuper. Ces besoins et ces recrutements sont à mettre en corrélation avec l'offre de formation existante ou à anticiper. Des pré qualifications spécifiques sont organisées, des MRS sont en en cours de réflexion et d'autres pistes de travail se développent selon les besoins repérés dans le cadre des groupes de travail IdéeFOP.

Il est à noter qu'un des pré requis indispensables quelque soit le poste choisi est d'être titulaire du permis B.

Or, le public bénéficiaire du rSa souffre souvent de ce manque alors qu'il peut être potentiellement intéressé par ce secteur d'activité et en particulier par le biais des clauses d'insertion sociale.

Donner à chacun la possibilité de se déplacer, c'est :

- accroître l'autonomie de tous;
- faciliter les chances d'accès à l'emploi;
- garantir la participation à la dynamique économique.

Un appel à projet départemental va être lancé dans l'objectif de proposer une action sur 6 mois "Objectif Permis".

2 voire 3 sessions devront être réalisées sur une année touchant 8 à 10 personnes pour chaque session.

Pour quel(s) **PUBLIC(S)** ?

- ↳ **Public en insertion**
- ↳ **Prioritairement les bénéficiaires du rSa**

Sur quel(s) **TERRITOIRE(S)** ?

Département de la Corrèze.

(CO) PILOTE(S) de l'action

- ⊙ SEI : Animatrice PTI

Avec quel(s) **PARTENAIRE(S)** ?

Les partenaires de l'emploi et de l'insertion.
Les auto écoles corréziennes.

MISE en ŒUVRE

- interne → SEI : référents de parcours

- externe → Prestataire extérieur

CALENDRIER

- ⊙ Démarrage 2019

Plan de **FINANCEMENT**
prévisionnel

- CD 19
- FSE

Coût estimé pour 8 personnes :
25 000 €

EVALUATION

Critères d'évaluation : Nombre de permis de conduire financés,
Nombre d'emplois créés dans les métiers de la Fibre Optique,
Nombre de recrutements

Périodicité d'évaluation : annuelle.

FICHE ACTION n°2-5

Bourse au Permis

Objectifs opérationnels :

- ✳ **DÉVELOPPER** l'autonomie
- ✳ **SE DÉPLACER**
- ✳ **OPTIMISER** l'accès à l'emploi ou à la formation

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

Pour les bénéficiaires du rSa, l'obtention du permis de conduire est rendue difficile en raison de son coût.

Or l'absence de permis de conduire est souvent un frein dans les recherches d'emploi, les activités professionnelles et la vie personnelle.

Grâce à la "Bourse au Permis", le Conseil départemental propose un soutien financier individuel de 1 000 € pour l'obtention du permis de conduire. Ce dispositif vise à aider les bénéficiaires du rSa, dont le projet professionnel est réaliste et réalisable et pour qui le permis de conduire est un tremplin pour leur insertion professionnelle et qui ne sont pas éligibles à une aide dans le cadre du PTI au vu de l'avancée de leur parcours d'insertion.

En contrepartie, le bénéficiaire effectuera 60 h de bénévolat pour réaliser une action citoyenne dans le domaine social, humanitaire ou environnemental. Cette activité citoyenne devra être réalisée dans les 12 mois qui suivent l'obtention de l'aide.

La participation du Conseil départemental sera versée directement à l'auto école, dès l'obtention du code par le bénéficiaire.

Un suivi régulier sera assuré par le référent de parcours.

Une convention tripartite sera signée entre le bénéficiaire, le responsable de l'association désigné et le Président du Conseil départemental.

10 bourses peuvent être accordées chaque année.

Pour quel(s) **PUBLIC(S)** ?

↳ **Bénéficiaires du rSa**

Sur quel(s) **TERRITOIRE(S)** ?

Département de la Corrèze.

(CO) PILOTE(S) de l'action

◎ SEI : Animatrice PTI

Avec quel(s) **PARTENAIRE(S)** ?

Les structures associatives locales volontaires.

MISE en ŒUVRE

interne → SEI

externe → les associations corrésiennes

CALENDRIER

© Démarrage 2019

Plan de FINANCEMENT prévisionnel

- CD 19
- FSE

Coût estimé : 10 000 €

EVALUATION

Critères d'évaluation : Nombre d'aides au permis accordées, Nombre d'associations participantes, Nombre de permis obtenus, Nombre de sorties en emploi

Périodicité d'évaluation : annuelle.

Objectif stratégique n°2 :

✳ **REDÉFINIR** et **RÉNOVER** l'offre d'insertion sociale → proposer une offre de services adaptés pour favoriser l'employabilité des personnes

(Cf Pacte Territorial d'Insertion 2016-2018 voté en Conseil Départemental du 25/11/2016)

INCLUSION NUMERIQUE

De nombreux allocataires du rSa sont pénalisés dans leurs démarches d'insertion sociale et professionnelle parce qu'ils sont en difficulté face aux technologies de l'information et de la communication.

La plupart d'entre eux possèdent un accès internet via le téléphone portable mais ne sont guère familiarisés avec les démarches dématérialisées. Les autres ne possèdent pas d'équipement (ordinateur) à leur domicile, ne connaissent pas et/ou n'ont pas toujours à disposition ou à proximité des lieux d'accès à l'informatique.

Par ailleurs, la compétence sur les outils numériques (logiciels généraux et spécialisés) est une demande récurrente des recruteurs et une clé pour l'accès à l'emploi. Ces compétences sont demandées dans de nombreuses offres d'emplois et l'importance de ce critère lors de la sélection des candidats devrait croître progressivement.

L'accompagnement des bénéficiaires du rSa dans l'utilisation à moyen terme de l'outil informatique s'appuiera sur la fiche action 2-7 : création d'un poste d'animateur numérique itinérant.

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

1 - Cartographie des lieux d'accès numériques

2 - Animateur numérique itinérant

3 - Ateliers compétences numériques de base

FICHE ACTION 2-6

CARTOGRAPHIE des LIEUX d'ACCES NUMERIQUES

Objectifs opérationnels :

✿ **DÉVELOPPER** l'autonomie numérique

✿ **DÉVELOPPER** l'autonomie

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

Un recensement des lieux d'accès numériques en Corrèze a été effectué (dotation en équipement informatique des mairies, MDD, MSD, permanences extérieures, associations, partenaires,...), des horaires, des possibilités d'accompagnement du public.

Il s'agira :

- De réaliser une cartographie des lieux d'accès numériques;
- D'actualiser régulièrement la cartographie
- D'informer et de communiquer sur ces lieux d'accès numériques.

Pour quel(s) **PUBLIC(S)** ?

↳ **Bénéficiaires du rSa.**

↳ **Professionnels de l'emploi**

Sur quel(s) **TERRITOIRE(S)** ?

Département de la Corrèze.

(CO) PILOTE(S) de l'action

⊙ Conseil départemental de la Corrèze
Service Emploi Insertion - Animateur PTI.

Avec quel(s) **PARTENAIRE(S)** ?

Partenaires de l'insertion.

MISE en ŒUVRE

interne → Service Emploi Insertion -
Animateur Numérique Itinérant.
→ Direction Transformation
Numérique et Innovation

CALENDRIER

⊙ Démarrage 2017.

Plan de **FINANCEMENT** prévisionnel

- Conseil départemental de la Corrèze.
- Autres partenaires.
- FSE.

EVALUATION

Critères d'évaluation : Nombre de points d'accès, Nombre d'action de communication relative à la cartographie, Nombre de connexions.

Périodicité d'évaluation : annuelle.

FICHE ACTION 2-7 ANIMATEUR NUMERIQUE ITINERANT

Objectifs opérationnels :

✿ **DÉVELOPPER** l'autonomie numérique

✿ **DÉVELOPPER** l'autonomie

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

Création d'un poste d'Animateur Numérique Itinérant,

dont les missions seront les suivantes:

- Dispenser des sessions de formation auprès des bénéficiaires et des professionnels dans les Maisons de la Solidarité Départementale et dans d'autres lieux d'accès aux ressources numériques
- Actualiser les données de la cartographie
- Assurer des permanences numériques et répondre aux demandes des bénéficiaires
- Identifier les freins à l'autonomie numérique des bénéficiaires et proposer des solutions

Pour quel(s) **PUBLIC(S)** ?

- ↳ **Bénéficiaires du rSa.**
- ↳ **Professionnels de l'insertion.**

Sur quel(s) **TERRITOIRE(S)** ?

Département de la Corrèze.

(CO) PILOTE(S) de l'action

⊙ Conseil départemental de la Corrèze
Service Emploi Insertion - Animateur PTI.

Avec quel(s) **PARTENAIRE(S)** ?

Partenaires de l'insertion.

MISE en ŒUVRE

interne → Conseil départemental de la Corrèze - Animateur numérique itinérant.

CALENDRIER

⊙ Démarrage le 17 septembre 2018.

Plan de **FINANCEMENT** prévisionnel

- Conseil départemental de la Corrèze.
- FSE.

EVALUATION

Critères d'évaluation : Nombre de sessions de formation organisées, Nombre de permanences assurées, Nombre de bénéficiaires et professionnels formés.

Périodicité d'évaluation : annuelle.

FICHE ACTION 2-8
Ateliers COMPETENCES NUMERIQUES de base

Objectifs opérationnels :

✿ **DÉVELOPPER** l'autonomie numérique

✿ **DÉVELOPPER** l'autonomie

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

Mise en place d'ateliers compétences numériques de base

Dans ce cadre, un état des lieux et un diagnostic est en cours avec l'Animateur Numérique Itinérant sur chaque MSD pour permettre un recensement précis des besoins.

Une première réponse va être apportée avec des ateliers collectifs animés par l'Animateur Numérique à hauteur de 1 par MSD et par mois.

Un cahier des charges pourra être finalisé si les besoins ne peuvent pas être pourvus par l'Animateur Numérique itinérant.

Pour quel(s) **PUBLIC(S)** ?

↳ **Bénéficiaires du rSa.**

Sur quel(s) **TERRITOIRE(S)** ?

Département de la Corrèze.

(CO) PILOTE(S) de l'action

⊙ Conseil départemental de la Corrèze
Service Emploi Insertion - Animateur PTI.

Avec quel(s) **PARTENAIRE(S)** ?

Partenaires de l'insertion.

MISE en ŒUVRE

- interne → Conseil départemental de la Corrèze - mission de l'animateur numérique.
- externe → appel à projet ?

CALENDRIER

⊙ Démarrage 2018.

Plan de **FINANCEMENT**
prévisionnel

- Conseil départemental de la Corrèze
- Autres partenaires.
- FSE.

EVALUATION

Critères d'évaluation : nombre d'ateliers mis en œuvre, nombre de personnes orientées vers les ateliers, nombre de participants aux ateliers.

Périodicité d'évaluation : annuelle.

Objectif stratégique n°3 :

 **METTRE EN LIEN** l'insertion avec le développement économique

(Cf Pacte Territorial d'Insertion 2016-2018 voté en Conseil Départemental du 25/11/2016)

Expérimentation IMMERSION(S) en ENTREPRISE(S)

La méconnaissance de l'entreprise peut être un frein à l'insertion professionnelle.
Cet obstacle est plus important et plus fréquent pour les bénéficiaires du rSa.

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

- 1 - Expérimenter et promouvoir **les immersions en entreprises**
- 2 - S'appuyer sur un partenariat actif avec le **chargé de mission Entreprises- Emploi**
- 3- Déployer un **Bus BOOST Emploi** sur l'ensemble du territoire

FICHE ACTION 3-1 IMMERSION(S) en ENTREPRISE(S)

Objectifs opérationnels :

- * **AIDER** à **DÉFINIR** et **ASSOIR** un projet professionnel
- * **RENOUER** avec le monde de l'entrepris

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

- Expérimenter et promouvoir **les immersions en entreprises:**

Lister les entreprises partenaires

Effectuer des visites collectives au sein d'entreprises pour présenter les différentes activités, les types de métiers, les organisations de travail...

Réaliser des périodes d'immersion entre 1 et 4 semaines : conventionnement auprès des entreprises intéressées, mobilisées notamment lors de rencontres de chefs d'entreprises ou par l'intermédiaire des chambres consulaires.

Pour quel(s) **PUBLIC(S)** ?

↳ **Bénéficiaires du rSa.**

Sur quel(s) **TERRITOIRE(S)** ?

Département de la Corrèze.

(CO) PILOTE(S) de l'action

⊙ Conseil départemental de la Corrèze

Avec quel(s) **PARTENAIRE(S)** ?

Partenaires de l'insertion dont les Chambres consulaires, Pôle emploi, Face Limousin et le tissu économique corrézien.

MISE en **ŒUVRE**

externe → Pôle emploi et par délégation les structures de l'IAE.

CALENDRIER

⊙ Démarrage 2016.

Plan de **FINANCEMENT**

prévisionnel

- Conseil départemental de la Corrèze.
- Pôle emploi.

EVALUATION

Critères d'évaluation : nombre de visites, nombre d'immersions conventionnées, nombre d'offres d'emplois proposées à l'issue de la période d'immersion.

Périodicité d'évaluation : annuelle.

FICHE ACTION n°3-2 CHARGÉ DE MISSION Entreprises - Emploi

Objectifs opérationnels :

- ✿ **AIDER à DÉFINIR et ASSOIR** un projet professionnel
- ✿ **RENOUER** avec le monde de l'entreprise
- ✿ **FAVORISER** l'accès à l'emploi des bénéficiaires du rSa

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

- Constituer un réseau d'entreprises, identifier leurs besoins en matière de recrutement, de gestion des compétences, de formation... et définir les modalités de collaboration visant à promouvoir l'embauche des demandeurs d'emploi bénéficiaires du rSa
- Orienter les bénéficiaires proposés par les référents rSa et coach professionnels du Conseil départemental de la Corrèze vers des postes vacants signalés par les entreprises

Pour quel(s) **PUBLIC(S)** ?

↳ **Bénéficiaires du rSa suivis par les référents et les coachs du département de la Corrèze.**

Sur quel(s) **TERRITOIRE(S)** ?

Département de la Corrèze.

(CO) PILOTE(S) de l'action

⊙ Conseil départemental de la Corrèze.

Avec quel(s) **PARTENAIRE(S)** ?

Institutionnels: Région, Chambres Consulaires, Pôle Emploi.

Privés: syndicats patronaux, groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification, associations.

MISE en ŒUVRE

interne → DASFI.

CALENDRIER

⊙ Démarrage 2015.

Plan de **FINANCEMENT** prévisionnel

- Conseil départemental de la Corrèze (financement 1 ETP).
- FSE.

EVALUATION

Critères d'évaluation : nombre d'offres, nombre de positionnements, nombre de personnes recrutées, pourcentage de sorties positives.

Périodicité d'évaluation : mensuelle.

FICHE ACTION n°3-3 BUS BOOST EMPLOI

Objectifs opérationnels :

- * **ACCUEILLIR** et **CONSEILLER** les bénéficiaires du rSa et les publics en précarité au plus proche de leur lieu d'habitation
- * **FACILITER** l'accès à la formation, l'emploi mais aussi à l'information et à la documentation
- * **INFORMER** sur les offres d'emploi, les permanences des partenaires, l'offre de formation et **AIDER** à la recherche de stages ou de lieux d'apprentissage
- * **ACCOMPAGNER** les employeurs: de la définition du poste à l'embauche
 - diffusion des offres d'emploi des entreprises locales via le site correzeboost emploi ainsi que sur les réseaux sociaux
 - possibilité d'organiser des entretiens de recrutement

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

- Achat et équipement d'un mini bus dédié
- Recrutement et formation de personnel dédié à ce service: 2 chargés d'insertion socio pro = 1 ETP
- Mobilisation des brSA dans chaque commune visitée par le bus de l'emploi via les réf pro et les coachs pro (identification des compétences pour répondre à la demande d'emploi locale)

Pour quel(s) **PUBLIC(S)** ?

- * Demandeurs d'emploi et plus particulièrement les brSa
- * Les entreprises locales et plus précisément sur les métiers en tension.

Sur quel(s) **TERRITOIRE(S)** ?

Selon les enquêtes BMO sur les trois territoires Corrégiens (observatoire de l'emploi en nouvelle aquitaine - avril 2018)

- > Bassin d'emploi d'Ussel
- > Bassin d'emploi de Tulle
- > Bassin d'emploi de Brive

En %	Brive	Tulle	Ussel	Corrèze	Nouvelle Aquitaine
Part d'établissements envisageant de recruter	26.9	22.1	25.4	25.1	26.2
En %	Brive	Tulle	Ussel	Corrèze	Nouvelle Aquitaine
Part de projets jugés difficiles à pourvoir par les employeurs	56.7	46.4	74.8	55.4	49 %

Si nous considérons ces chiffres, l'action du bus de l'emploi devra prioritairement sillonner les cantons suivants:

- Plateau de Millevaches, 33 communes, 10 436 hab
 - Ussel (hors ville), 11 communes, 12 405 hab
 - Haute Dordogne, 26 communes, 10 171 hab
 - Égletons, 18 communes, 10 181 hab
 - Seilhac Monédières, 21 communes, 11 997 hab
- ➔ 109 communes pour 55 190 hab

Première opération qui pourrait se mener sur deux trimestres en visitant une à deux communes par jour.

(CO) PILOTE(S) de l'action

⊙ Boost Emploi / chargé de mission entreprises - emploi

Avec quel(s) PARTENAIRE(S) ?

- Missions locales, Consulaires, Pôle emploi, Cap Emploi, Prisme Limousin, MSAP

MISE en ŒUVRE

interne ➔ Boost Emploi

CALENDRIER

⊙ 2019

Plan de FINANCEMENT prévisionnel

- CD
- dossier FSE à élaborer

EVALUATION

Critères d'évaluation :

- * Fréquentation par les particuliers
- * Nombre d'offres de poste récoltées sur chaque territoire

Périodicité d'évaluation : trimestrielle

Objectif stratégique n°3 :

✿ **METTRE EN LIEN** l'insertion avec le développement économique

(Cf Pacte Territorial d'Insertion 2016-2018 voté en Conseil Départemental du 25/11/2016)

REPLACEMENT dans les Établissements Scolaires

Ce dispositif a pour double objectif, en complément de l'existant, d'apporter une réponse rapide aux collèges dans le cadre de leurs missions d'entretien et d'assurer ainsi une continuité de service public. Il doit permettre également aux bénéficiaires du rSa sans qualification particulière d'accéder à des heures de travail, d'acquérir ou de confirmer certaines compétences ou postures professionnelles, de reprendre confiance en eux en vue de favoriser à terme un retour à l'emploi plus durable.

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

- Remplacement d'agents départementaux absents intervenant dans les collèges par des bénéficiaires du rSa, pour des missions spécifiques, ponctuelles et sur une durée limitée
- Suivi des bénéficiaires par un tuteur dans l'établissement
- 16 collèges identifiés

La possibilité de remplacer le personnel dans les lycées, compétence de la Région Nouvelle Aquitaine, à l'appui de l'expérience mise en place par le Conseil départemental auprès des collèges est en cours de réflexion.

FICHE ACTION n°3-4

REMPLACEMENT dans les collèges départementaux

Objectifs opérationnels :

- ✿ **AIDER A DÉFINIR** et **CONFIRMER** l'employabilité des bénéficiaires du rSa
- ✿ **RENOUER** avec le monde du travail
- ✿ **METTRE A DISPOSITION** sur une courte durée, des bénéficiaires du rSa auprès des collèges

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

- Remplacement d'agents départementaux absents intervenant dans les collèges par des bénéficiaires du rSa, pour des missions spécifiques, ponctuelles et sur une durée limitée
- Suivi des bénéficiaires par un tuteur dans l'établissement
- 16 collèges identifiés

Pour quel(s) **PUBLIC(S)** ?

↳ **Bénéficiaires du rSa** ayant des compétences maintenance, cuisine, entretien.

Sur quel(s) **TERRITOIRE(S)** ?

Département de la Corrèze.

(CO) PILOTE(S) de l'action

- ⊙ Conseil départemental de la Corrèze - DRH.
- ⊙ Conseil départemental de la Corrèze Service Emploi Insertion - Responsable de l'équipe dédiée à l'accompagnement.

Avec quel(s) **PARTENAIRE(S)** ?

Éducation Nationale.

MISE en ŒUVRE

- interne → DRH - Service Éducation Jeunesse - Service Emploi Insertion.
- externe → Association Point Travail Services.

CALENDRIER

- ⊙ Démarrage avril 2016.

Plan de **FINANCEMENT** prévisionnel

- Conseil départemental de la Corrèze.

EVALUATION

Critères d'évaluation : nombre de remplacements effectués, nombre de passerelles vers l'emploi à l'issue du (des) remplacement(s) (contrats, formation, stages en entreprises...), nombre d'heures travaillées.

Périodicité d'évaluation : bi-annuelle.

FICHE ACTION n°3-5 *REMPACEMENT dans les lycées du département*

Objectifs opérationnels :

- ✿ **AIDER A DÉFINIR** et **CONFIRMER** l'employabilité des bénéficiaires du rSa
- ✿ **RENOUER** avec le monde du travail
- ✿ **METTRE A DISPOSITION** sur une courte durée, des bénéficiaires du rSa auprès des lycées du Département

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

- Remplacement d'agents de la Région Nouvelle aquitaine absents intervenant dans les lycées du Département, par des bénéficiaires du rSa, pour des missions spécifiques, ponctuelles et sur une durée limitée
- Suivi des bénéficiaires par un tuteur dans l'établissement

Pour quel(s) **PUBLIC(S)** ?

↳ **Bénéficiaires du rSa** ayant des compétences maintenance, cuisine, entretien.

Sur quel(s) **TERRITOIRE(S)** ?

Département de la Corrèze.

(CO) PILOTE(S) de l'action

- ⊙ Conseil départemental de la Corrèze - DRH.
- ⊙ Conseil départemental de la Corrèze Service Emploi Insertion - Responsable de l'équipe dédiée à l'accompagnement.

Avec quel(s) **PARTENAIRE(S)** ?

Éducation Nationale et la Région Nouvelle Aquitaine.

MISE en ŒUVRE

- interne → DRH - Service Éducation Jeunesse - Service Emploi Insertion.
- externe → Association Point Travail Services et La Région Nouvelle Aquitaine.

CALENDRIER

- ⊙ Démarrage 2019.

Plan de **FINANCEMENT** prévisionnel

- Conseil départemental de la Corrèze.

EVALUATION

Critères d'évaluation : nombre de remplacements effectués, nombre de passerelles vers l'emploi à l'issue du (des) remplacement(s) (contrats, formation, stages en entreprises...), nombre d'heures travaillées.

Périodicité d'évaluation : bi-annuelle.

Objectif stratégique n°3 :

✿ **METTRE EN LIEN** l'insertion avec le développement économique

(Cf Pacte Territorial d'Insertion 2016-2018 voté en Conseil Départemental du 25/11/2016)

Favoriser l'accès à l'INFORMATION et à l'APPRENTISSAGE

Le Plan d'Investissement dans les Compétences est annoncé par le Gouvernement.

Une déclinaison en Corrèze va être effective dans l'objectif de favoriser l'accès à l'information, à la formation et à l'apprentissage.

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

Actions de promotion du Plan d'Investissement dans les Compétences

FICHE ACTION n°3-6

Promotion du Plan d'Investissement dans les Compétences

Objectifs opérationnels :

- * **OUTILLER** les référents de parcours
- * **PROMOUVOIR** les actions en faveur de l'emploi et la formation
- * **FORMER** et **QUALIFIER** les bénéficiaires

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

Le Plan d'Investissement dans les Compétences annoncé par le Gouvernement va se décliner en Corrèze dès la fin de l'année 2018.

Lorsque les décrets d'application préciseront les modalités de mise en œuvre, des réunions d'information et de sensibilisation pourront être organisées auprès des référents de parcours dans le cadre de l'accompagnement des publics.

Pour quel(s) **PUBLIC(S)** ?

↳ **Professionnels de l'insertion.**

Sur quel(s) **TERRITOIRE(S)** ?

Département de la Corrèze.

(CO) PILOTE(S) de l'action

⊙ SEI : Animateur PTI

Avec quel(s) **PARTENAIRE(S)** ?

Région Nouvelle Aquitaine et la DIRECCTE UT 19.

MISE en ŒUVRE

- interne → Conseil départemental
- externe → Région Nouvelle Aquitaine
→ DIRECCTE

CALENDRIER

⊙ Démarrage fin 2018.

Plan de **FINANCEMENT** prévisionnel

- CD 19
- FSE

EVALUATION

Critères d'évaluation : Nombre de réunions d'information et de sensibilisation organisées, Nombre de personnes présentes aux réunions

Périodicité d'évaluation : annuelle.

Objectif stratégique n°3 :

✿ **METTRE EN LIEN** l'insertion avec le développement économique

(Cf Pacte Territorial d'Insertion 2016-2018 voté en Conseil Départemental du 25/11/2016)

SECURISATION des parcours

Les bénéficiaires du rSa peuvent manquer d'outils pour mener à bien leur recherche d'emploi et/ou formation et ne possèdent pas toujours les codes de l'entreprise.

Des actions doivent être pensées pour accompagner les bénéficiaires du rSa vers le monde de l'entreprise, leur assurer une prise de poste dans de bonnes conditions pour un maintien dans l'emploi.

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

1 - Les clés de l'emploi

2- BOOST SENIOR

FICHE ACTION n°3-7

Les Clés de l'EMPLOI

Objectif général :

Cette action consiste à améliorer et sécuriser le retour à l'emploi ou à la formation des bénéficiaires du rSa.

Objectifs opérationnels :

- ✿ **TRAVAILLER** la posture professionnelle
- ✿ **PRÉPARER** la mobilisation et la rencontre avec l'entreprise
- ✿ **RÉPONDRE** aux attendus des entreprises par une meilleure appréhension des métiers
- ✿ **SE PROJETER** sur le marché du travail, **FAVORISER** l'élargissement du choix professionnel et la mobilité géographique
- ✿ **S'OUVRIRE** à son territoire
- ✿ **OPTIMISER** la découverte du territoire pour **SE PROJETER** au mieux sur le marché local de l'emploi

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

Réunion d'information

Elle portera sur l'entreprise, les métiers, un secteur d'activité ou d'intervention en lien avec les besoins locaux, les méthodes de recrutement, les opportunités d'offres d'emploi, les techniques de recherche d'emploi, ...

Préparation des visites d'entreprise

Une préparation de la visite sera réalisée en collectif sous forme d'un questionnaire qui sera transmis à chaque participant. Cela permettra, entre autre, d'envisager et de recenser les questions à poser à l'intervenant le jour de la visite et d'initier une recherche d'information sur l'entreprise.

Visite d'entreprise

Cette visite permettra de présenter, au chef d'entreprise, des personnes préparées et motivées pour rentrer en emploi. Ce sera l'occasion pour ce dernier de présenter les postes de travail et leurs attendus, les conditions de recrutement et d'intégration dans l'entreprise, les offres d'emploi...

Des CV seront remis et des rendez-vous initiés.

Pour quel(s) **PUBLIC(S)** ?

↳ Bénéficiaires du rSa accompagnés par des coachs professionnels ou référents professionnels

(CO) **PILOTE(S)** de l'action

- ⊙ Service Emploi Insertion
- ⊙ BOOST Emploi

Sur quel(s) **TERRITOIRE(S)** ?

Département de la Corrèze.

Avec quel(s) **PARTENAIRE(S)** ?

- * Externes :
 - Les responsables d'entreprises et du secteur économique
 - les acteurs du service public de l'emploi et de l'insertion

MISE en ŒUVRE

interne → Positionnements par fiche de liaison pour les référents de parcours.

CALENDRIER

☉ Démarrage 1^{er} semestre 2018.

Plan de FINANCEMENT prévisionnel

Conseil départemental de la Corrèze

EVALUATION

Critères d'évaluation :

- Nombre d'ateliers réalisés, Nombre d'entreprises visitées.
- Nombre de personnes présentes.
- Type d'accompagnement (réfèrent professionnel ou coach professionnel).
- Typologie du public (sexe, âge, niveau de formation, niveau scolaire...).
- Nombre d'offres d'emploi collectées.
- Nombre de CV déposés.
- Nombre d'entretiens de recrutement.
- Nombre et typologie de contrats signés (intérim, CDD, CDI...).
- Situations des personnes à l'entrée et à la sortie de l'action.

Périodicité d'évaluation : A l'issue de chaque action.

FICHE ACTION n°3-8 BOOST Sénior

Objectifs opérationnels :

- * **FACILITER** l'accès à l'emploi pour les bénéficiaires du rSa de plus de 50 ans
- * **VALORISER** ses compétences et capacités professionnelles

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

Nouvelle action du BOOST Emploi à destination des séniors avec :

- Une page sur la Plateforme dédiée
 - Un coach sénior
- Entretien individuel d'accueil et d'accompagnement par la cellule BOOST
- Analyse du parcours professionnel et valorisation des compétences professionnelles transférables
- Un travail sera mené sur l'estime de soi, la confiance en soi et l'image de soi si besoin
- Découverte des métiers "en tension" via des ateliers collectifs : focus sur le marché de l'emploi en Corrèze et appui sur les expériences de chacun (atelier animé par un bénéficiaire pour aborder un secteur d'activité ou un métier qu'il a exercé)
- Détermination d'un nouveau projet professionnel cohérent par rapport aux étapes précédentes de l'action (création d'un réseau entre bénéficiaires et s'en saisir)
- Mise en place d'une PMSMP (Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel) pour vérifier les compétences et capacités professionnelles par rapport à un emploi recherché et à découvrir les conditions d'exercice d'un métier envisagé
- Définition d'une stratégie personnelle efficace pour accéder à un emploi durable

Cette action concerne les bénéficiaires du rSa, âgés de plus de 50 ans, ne présentant pas de difficulté majeure de santé, volontaires pour reprendre un emploi rapidement.

Durée d'accompagnement : 6 mois renouvelable 1 fois, entrées et sorties permanentes.

Pour quel(s) **PUBLIC(S)** ?

↳ **Bénéficiaires du rSa de plus de 50 ans**

Sur quel(s) **TERRITOIRE(S)** ?

Département de la Corrèze.

(CO) PILOTE(S) de l'action

⊙ SEI : Animatrice PTI

Avec quel(s) **PARTENAIRE(S)** ?

Les partenaires de l'emploi et de l'insertion

MISE en ŒUVRE

interne → DASFI : "Boost emploi pour les séniors"

externe → Jobi Joba

CALENDRIER

⊙ Démarrage 2019

Plan de **FINANCEMENT**
prévisionnel

- CD 19
- FSE

Coût Jobi Joba :

Coût estimé salaire coach sénior
annuel : 32 000 €

EVALUATION

Critères d'évaluation : Nombre de séniors accompagnés,
Nombre d'ateliers collectifs mis en place, Nombre de PMSMP
effectuées, Nombre de sorties en emploi

Périodicité d'évaluation : annuelle

Objectif stratégique n°3 :

✿ **METTRE EN LIEN** l'insertion avec le développement économique

(Cf Pacte Territorial d'Insertion 2016-2018 voté en Conseil Départemental du 25/11/2016)

CARREFOUR EMPLOI OU SEMAINE DU RECRUTEMENT

Les bénéficiaires du rSa n'ont pas toujours une connaissance de l'offre actualisée des emplois de leur territoire et hors territoire. De la même manière, les employeurs potentiels ne disposent pas d'une bonne lisibilité des candidatures de bénéficiaires du rSa susceptibles de répondre à leurs besoins. Les bénéficiaires du rSa ont besoin de sécuriser leur parcours d'insertion pour une entrée en formation ou en emploi pouvant aider à réussir leur insertion professionnelle.

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

1 - Forum BOOST Emploi

- Identification d'un panel/réseau d'employeurs intéressés et mobilisés dans la lutte contre le chômage
- Rencontres spontanées ou programmées par les professionnels de l'insertion entre les bénéficiaires du rSa et les employeurs potentiels.
- Stands d'information et ateliers thématiques.

2 - Création d'un SAS de préparation à l'emploi Fibre Optique

FICHE ACTION n°3-9 Forum BOOST Emploi

Objectifs opérationnels :

- ✿ **FACILITER** la recherche d'emploi et le recrutement
- ✿ **FAVORISER** le recrutement direct

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

Organisation d'une journée Forum BOOST Emploi

Le Conseil départemental a fait de l'accès à l'emploi, la première priorité de la Corrèze.

Pour cela, il souhaite s'engager au quotidien auprès des Corrèziens pour favoriser et activer tous les dispositifs, acteurs et outils favorisant l'insertion professionnelle.

En ce sens, il organise une journée afin de rapprocher monde économique et monde de l'insertion.

Cette manifestation se déclinera selon deux modalités :

- des Forum territorialisés en 2018 et 2019;
- une manifestation départementale en 2020.

Y sont conviés :

- les entreprises et employeurs en recherche de main d'œuvre (grande distribution, BTP, Hôtellerie, restauration, agroalimentaire, agriculture, artisanat ...) avec un focus tout particulier sur les secteurs en tension
- les partenaires institutionnels de l'insertion afin de promouvoir et faciliter la lecture et l'accès à leurs dispositifs
- avec en support, des ateliers de mobilisation des publics autour des techniques de recherche d'emploi: CV et lettre de motivation.

Pour quel(s) **PUBLIC(S)** ?

- ↳ **Bénéficiaires du rSa** relevant de la compétence du Département et de l'État.
- ↳ **Public jeune** suivi par les coachs jeunes.
- ↳ **Public en insertion.**

Sur quel(s) **TERRITOIRE(S)** ?

Département de la Corrèze.

(CO) PILOTE(S) de l'action

⊙ Conseil départemental de la Corrèze

Avec quel(s) PARTENAIRE(S) ?

Partenaires de l'insertion et du tissu économique corrézien.

Communautés de Communes et les Communes Corrésiennes.

MISE en ŒUVRE

interne
→ Cabinet du président
→ Direction de la communication
→ DASFI - Cellule Boost Emploi - Service Emploi Insertion
→ Services Intérieurs
→ Cellule Promotion du Territoire et Innovation.

CALENDRIER

⊙ Démarrage 2017 avec un Forum départemental.

Prochaine manifestation

Judi 15 Novembre 2018

Espace Ventadour à Égletons

Plan de FINANCEMENT

prévisionnel

- Conseil départemental.

EVALUATION

Critères d'évaluation : nombre de visiteurs, nombre de contacts par stand, nombre de CV et lettres de motivation réalisés, nombre d'offres proposées, concrétisées, nombre de positionnements formations, nombre de questionnaires renseignés (entreprises/stands et public).

Périodicité d'évaluation : bilan à trois mois après l'action.

FICHE ACTION 3-10

SAS de préparation à l'emploi Fibre Optique

Objectifs opérationnels :

- ✿ **FACILITER** la recherche d'emploi et le recrutement
- ✿ **FAVORISER** le recrutement direct
- ✿ **PROPOSER** aux personnes un espace pour les préparer à l'emploi et **LEVER** les derniers freins

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

Mise en place d'un SAS de préparation à l'emploi Fibre Optique en lien avec l'IdéeFOP, Instance Départementale de l'Économie, de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation professionnelles

Le déploiement du très haut débit pour tous constitue un des plus grands chantiers d'infrastructure de la Collectivité départementale dans les prochaines années.

Une place importante est donnée au volet Insertion.

Aussi, le Département en s'appuyant sur le levier des clauses d'insertion sociales, veut permettre aux bénéficiaires du rSa accompagnés de se former et de pouvoir accéder à un emploi à proximité de leur lieu de vie.

Parallèlement et en collaboration étroite avec l'État et le Conseil régional, quatre groupes opérationnels sont initiés dont un sur les métiers de la Fibre Optique dans le cadre de l'IdéeFOP.

Les travaux menés par ce groupe ont permis de cibler le besoin pour les entreprises et leurs sous-traitants de personnels qualifiés.

Des actions de pré qualification, qualification et formation doivent donc être mises en place et renouvelées dans le temps pour préparer au mieux les publics et sécuriser leur accès à l'emploi.

Pour quel(s) **PUBLIC(S)** ?

↳ **Bénéficiaires du rSa**

Sur quel(s) **TERRITOIRE(S)** ?

Département de la Corrèze.

(CO) PILOTE(S) de l'action

⊙ Conseil départemental de la Corrèze
Service Emploi Insertion - Animateur PTI.

Avec quel(s) **PARTENAIRE(S)** ?

Partenaires de l'insertion et de la formation.

MISE en ŒUVRE

- interne → Service Emploi Insertion.
- externe → Organismes de formation.

CALENDRIER.

© Démarrage 2018

Plan de FINANCEMENT

prévisionnel

- Conseil départemental.
- Région Nouvelle Aquitaine.
- Autres.

EVALUATION

Critères d'évaluation : nombre de sessions organisées, nombre de participants, situation à la sortie des personnes.

Périodicité d'évaluation : annuelle.

Objectif stratégique n°3 :

✿ **METTRE EN LIEN** l'insertion avec le développement économique

(Cf Pacte Territorial d'Insertion 2016-2018 voté en Conseil Départemental du 25/11/2016)

Expérimentation - les PARRAINS de l'emploi

Les bénéficiaires du rSa ont besoin d'être accompagnés par des professionnels dans leurs démarches de recherche d'emploi mais également par des "pairs" afin de rendre concrètes et efficaces les conditions d'une insertion réussie.

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

1- Opération de parrainage de bénéficiaires du rSa par des professionnels, entrepreneurs, cadres d'entreprise,...

- Identification des bénéficiaires ciblés par les référents professionnels
- Mise en réseau des partenaires et des bénéficiaires du rSa
- Mise en place d'un guide pratique du parrainage

2 - Valorisation de l'action bénévole

FICHE ACTION n°3-11 OPERATION PARRAINAGE

Objectifs opérationnels :

- ✿ **AIDER** un demandeur d'emploi bénéficiaire du rSa dans sa recherche d'emploi
- ✿ **IMPLIQUER** chefs d'entreprises et cadres d'entreprises dans une action citoyenne en faveur de l'emploi au service de bénéficiaires du rSa à travers une opération parrainage
- ✿ **FÉDÉRER SENSIBILISER** des partenaires économiques sur la problématique de l'emploi des bénéficiaires du rSa
- ✿ **PERMETTRE** aux demandeurs d'emploi d'avoir les clefs et les références afin d'être plus performants dans leur recherche d'emploi

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

Objectif : 10 parrains

- Présentation de l'opération aux membres du réseau Entreprendre pour validation par ce réseau de l'opération parrainage
- Préparation et accompagnement des bénéficiaires du rSa par le chargé de mission Entreprises-Emploi

Chaque parrain s'engage à recevoir au moins deux fois par mois le demandeur d'emploi; le chargé de mission fait le lien mensuellement avec les parrains pour évoquer le process de l'opération parrainage.

Pour quel(s) **PUBLIC(S)** ?

↳ **Bénéficiaires du rSa accompagnés par les coachs ou les référents professionnels.**

Sur quel(s) **TERRITOIRE(S)** ?

Département de la Corrèze.

(CO) PILOTE(S) de l'action

⊙ Conseil départemental de la Corrèze
DASFI

Avec quel(s) **PARTENAIRE(S)** ?

Réseau Entreprendre Limousin

MISE en ŒUVRE

- interne → Chargé de mission Entreprises Emploi
- externe → Réseau Entreprendre Limousin.

CALENDRIER

⊙ Démarrage en mars 2018.

Plan de **FINANCEMENT**
prévisionnel

- Conseil départemental de la Corrèze.
- FSE.

EVALUATION

Critères d'évaluation : nombre de parrains, nombre de bénéficiaires parrainés, nombre de bénéficiaires entrés dans une démarche concrète de recherche d'emploi (entretiens, immersions,...) ou dans l'emploi.

Périodicité d'évaluation : annuelle.

FICHE ACTION n°3-12 *Bénévolat "Compétences et Citoyenneté"*

Objectifs opérationnels :

- * **ACQUÉRIR** des compétences
- * **CONJUGUER** citoyenneté et employabilité
- * **VALORISER** l'action bénévole

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

Le site du Conseil départemental de la Corrèze affiche un lien www.associations.correze.fr

Dans le respect du cadre réglementaire, il s'agit de mettre les bénéficiaires du rSa en situation d'emploi tout en se plaçant dans une démarche citoyenne dont les objectifs de l'action seraient de :

- Acquérir des compétences professionnelles;
- Faciliter l'engagement bénévole;
- Inciter à la création d'associations.

Mais aussi pour les structures de :

- Valoriser la diversité du tissu associatif en Corrèze;
- Se faire connaître;
- Répondre aux besoins des associations en tension.

Pour quel(s) **PUBLIC(S)** ?

↳ **Bénéficiaires du rSa**

Sur quel(s) **TERRITOIRE(S)** ?

Département de la Corrèze.

(CO) PILOTE(S) de l'action

⊙ SEI : Animateur PTI

Avec quel(s) **PARTENAIRE(S)** ?

Les partenaires de l'emploi et de l'insertion.
Les associations du Département de la Corrèze.

MISE en OEUVRE

interne → Conseil départemental de la Corrèze

externe → Les associations corréziennes

CALENDRIER

© Démarrage 2019

Plan de FINANCEMENT prévisionnel

- CD 19
- FSE

EVALUATION

Critères d'évaluation : Nombre d'offres de bénévolat déposées, Nombre de candidatures déposées, Nombre d'actions bénévoles effectives.

Périodicité d'évaluation : annuelle

Objectif stratégique n°3 :

✿ **METTRE EN LIEN** l'insertion avec le développement économique

(Cf Pacte Territorial d'Insertion 2016-2018 voté en Conseil Départemental du 25/11/2016)

Les CLAUSES D'INSERTION SOCIALE dans les marchés publics

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

Le Département de la Corrèze, dans le cadre de sa politique départementale d'insertion, s'est engagé, avec le soutien de fonds européens, dans le **développement de clauses sociales d'insertion**.

En effet, ces clauses sont activées sur l'ensemble du territoire départemental par deux porteurs de projet : la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive en compétence sur son territoire et le Conseil départemental de la Corrèze sur le reste du territoire corrézien.

Outre, l'intégration de ces clauses sur leurs propres marchés, le Conseil Départemental de la Corrèze et la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive mettent à disposition des maîtres d'ouvrage de leur territoire, une ingénierie afin d'assister les différents acheteurs publics dans la mise en œuvre et le suivi de ce dispositif.

FICHE ACTION n°3-13

Les CLAUSES D'INSERTION SOCIALE dans les marchés publics

Objectifs opérationnels :

- ✳ **FAVORISER** l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières par le biais de la commande publique
- ✳ **SOUTENIR** et **VALORISER** les Structures d'Insertion par l'Activité Économique ainsi que les structures du secteur protégé en leur réservant des marchés

Quelle(s) ACTION(S) mettre en place ?

Le Département de la Corrèze, dans le cadre de sa politique départementale d'insertion, s'est engagé, avec le soutien de fonds européens, dans le **développement de clauses sociales d'insertion**. En effet, ces clauses sont activées sur l'ensemble du territoire départemental par deux porteurs de projet : la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive en compétence sur son territoire et le Conseil départemental de la Corrèze sur le reste du territoire corrézien. Outre, l'intégration de ces clauses sur leurs propres marchés, le Conseil Départemental de la Corrèze et la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive mettent à disposition des maîtres d'ouvrage de leur territoire, une ingénierie afin d'assister les différents acheteurs publics dans la mise en œuvre et le suivi de ce dispositif.

Pour quel(s) PUBLIC(S) ?

- ↳ **Bénéficiaires du rSa.**
- ↳ **Autres publics prioritaires des politiques publiques de l'emploi.**

(CO) PILOTE(S) de l'action

- ⊙ Conseil départemental de la Corrèze.
- ⊙ Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive.

MISE en OEUVRE

- interne → Service Affaires Juridiques et Achats - Chargée de mission Clauses Sociales.
- externe → Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive - Facilitatrice Clauses Sociales.

Sur quel(s) TERRITOIRE(S) ?

Département de la Corrèze.

Avec quel(s) PARTENAIRE(S) ?

Partenaires de l'emploi, de l'insertion et du handicap; les maîtres d'ouvrage et les entreprises titulaires d'un marché.

CALENDRIER

- ⊙ Démarrage 2012 (Conseil départemental de la Corrèze).
- ⊙ Démarrage 2008 (Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive).

Plan de **FINANCEMENT**
prévisionnel

- Conseil départemental de la Corrèze.
- Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive.
- FSE.

EVALUATION

Critères d'évaluation : nombre d'heures de travail réservées dans les consultations des entreprises privées, nombre de participants, nombre de contrats de travail, nombre de bénéficiaires du rSa concernés, nombre de contrats qualifiants, nombre de personnes intervenues sur un ou plusieurs contrats dans l'année en cours et qui sont toujours en emploi.

Périodicité d'évaluation : permanente.

Objectif stratégique n°3 :

✳ **METTRE EN LIEN** l'insertion avec le développement économique

(Cf Pacte Territorial d'Insertion 2016-2018 voté en Conseil Départemental du 25/11/2016)

Optimiser L'ACCOMPAGNEMENT des bénéficiaires du rSa

La mise en œuvre d'un accompagnement intensif, dès l'entrée dans le dispositif, permet de créer une dynamique de retour à l'emploi pour les personnes qui ont pu s'en trouver éloignées.

L'objectif prioritaire est donc le renforcement du potentiel d'employabilité des bénéficiaires visant à la reprise d'activité professionnelle ou à des actions de formations/qualifications.

L'action de coaching via un accompagnement renforcé doit permettre d'y répondre.

Le Département de la Corrèze souhaite ainsi, enrichir et développer l'offre d'accompagnement existante pour être au plus près des besoins des bénéficiaires du rSa.

Pour cela, il va créer des postes spécifiques dédiés à la mobilisation des personnes et de leur parcours.

Quelle(s) **ACTIONS(S)** mettre en place ?

Création de trois fiches de poste au sein du Conseil départemental de la Corrèze:

- **Coach professionnel**
- **Coach social**
- **Psychologue du travail**

FICHE ACTION n°3-14 COACH PROFESSIONNEL

Objectifs opérationnels :

- * **FACILITER** et **SÉCURISER** la recherche d'emploi et le recrutement
- * **DYNAMISER** la recherche d'emploi

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

Il s'agit d'un accompagnement dynamique, intensif, renforcé et personnalisé, dès les premiers mois afin de favoriser une sortie rapide du dispositif par l'entrée en formation ou le retour à l'emploi.

L'action devra permettre d'inscrire les bénéficiaires dans une dynamique permettant l'acquisition de nouveaux atouts en terme de savoir-être et savoir-faire au travers d'une remobilisation à la fois collective et individuelle et des mises en situation.

Pour quel(s) **PUBLIC(S)** ?

↳ **Bénéficiaires du rSa** relevant du Conseil départemental et sur prescription unique du référent professionnel.

Sur quel(s) **TERRITOIRE(S)** ?

Département de la Corrèze.

(CO) PILOTE(S) de l'action

⊙ Conseil départemental de la Corrèze
Service Emploi Insertion - Responsable de l'équipe dédiée à l'accompagnement.

Avec quel(s) **PARTENAIRE(S)** ?

Partenaires de l'emploi et de l'insertion.

MISE en OEUVRE

interne → Service Emploi Insertion

CALENDRIER

⊙ Démarrage le 01 décembre 2017.

Plan de **FINANCEMENT** prévisionnel

- Conseil départemental de la Corrèze.
- FSE.

EVALUATION

Critères d'évaluation : nombre de personnes orientées, nombre de personnes suivies, nombre de personne entrées en formation ou en emploi, nombre de réorientations de projet.

Périodicité d'évaluation : annuelle.

FICHE ACTION n°3-15 COACH SOCIAL

Objectifs opérationnels :

✿ **FACILITER** le parcours d'insertion et **MOBILISER** les personnes pour une insertion socio professionnelle durable

✿ **DYNAMISER** la recherche d'emploi

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

Il s'agit d'un accompagnement personnalisé, de proximité des bénéficiaires du rSa en vue d'une recherche de solutions d'autonomie.

L'action ciblera un public relevant d'un accompagnement social présentant des freins divers à l'accès à l'emploi mais volontaires pour travailler activement sur son autonomie.

Ce suivi individualisé recentre la personne au sein du dispositif d'aide et d'accompagnement, comme acteur principal de son propre parcours.

Pour quel(s) **PUBLIC(S)** ?

↳ **Bénéficiaires du rSa** relevant du Conseil départemental.

Sur quel(s) **TERRITOIRE(S)** ?

Département de la Corrèze.

(CO) PILOTE(S) de l'action

⊙ Conseil départemental de la Corrèze
Service Emploi Insertion - Responsable de l'équipe dédiée à l'accompagnement.

Avec quel(s) **PARTENAIRE(S)** ?

Partenaires de l'emploi et de l'insertion.

MISE en **OEUVRE**

interne → Service Emploi Insertion

CALENDRIER

⊙ Démarrage le 01 mars 2018.

Plan de **FINANCEMENT** prévisionnel

- Conseil départemental de la Corrèze.
- FSE.

EVALUATION

Critères d'évaluation : nombre de personnes orientées, nombre de personnes suivies, nombre de freins levés, nombre de réorientations de projet.

Périodicité d'évaluation : annuelle.

FICHE ACTION n°3-16 PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL

Objectifs opérationnels :

✿ **DYNAMISER** le parcours d'insertion

✿ **ENCLANCHER** un processus de changement

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

Les référents rencontrent des difficultés pour activer et dynamiser certains parcours d'insertion de bénéficiaires du rSa peu enclins à retravailler et/ou à modifier leur projet professionnel.

En ce sens, une intervention externe permettrait d'apporter un regard et une expertise autres sur la capacité de la personne au changement et sur ses potentialités à réorienter son projet professionnel.

Pour cela, il est proposé la **création d'un demi-poste de psychologue du travail**.

Ses missions sont :

- Conduire des entretiens
- Réaliser des évaluations :
 - Évaluation de la motivation des personnes au regard de leur parcours
 - Évaluation de la capacité au changement
 - Évaluation de ce qui fait obstacle à la déclinaison du parcours d'insertion
 - Analyse des comportements et repérage des signaux révélateurs de troubles ou de pathologies
- Évaluer la capacité des bénéficiaires à réorienter leurs projets professionnels et premier niveau d'activation de cette démarche
- Apporter des conseils techniques et un appui à la prise de décision auprès des référents sur des situations particulières

Pour quel(s) **PUBLIC(S)** ?

↳ **Bénéficiaires du rSa** relevant du Conseil départemental et sur prescription unique du référent professionnel.

Sur quel(s) **TERRITOIRE(S)** ?

Département de la Corrèze.

(CO) PILOTE(S) de l'action

© Conseil départemental de la Corrèze
Service Emploi Insertion - Responsable de l'équipe dédiée à l'accompagnement.

Avec quel(s) **PARTENAIRE(S)** ?

Partenaires de l'insertion.

MISE en OEUVRE

interne → Service Emploi Insertion.

CALENDRIER

⊙ Démarrage le 01 octobre 2017.

Plan de FINANCEMENT prévisionnel

- Conseil départemental de la Corrèze.
- FSE.

EVALUATION

Critères d'évaluation : nombre de personnes orientées, nombre de personnes reçues, nombre de projets réorientés, nombre de freins levés.

Périodicité d'évaluation : annuelle.

Objectif stratégique n°3 :

✿ **METTRE EN LIEN** l'insertion avec le développement économique

(Cf Pacte Territorial d'Insertion 2016-2018 voté en Conseil Départemental du 25/11/2016)

CONTRAT LOCAL d'INNOVATION SOCIALE

Face à l'accroissement des dépenses d'insertion sociale et aux recettes insuffisantes, le Conseil départemental de la Corrèze a décidé d'engager une réflexion portant sur l'innovation sociale.

Quelle(s) **ACTIONS(S)** mettre en place ?

Le contrat d'innovation sociale est un outil financier visant à lever des fonds privés pour financer des programmes innovants d'actions destinés à prévenir des risques sociaux.

FICHE ACTION n°3-17

CONTRAT LOCAL d'INNOVATION SOCIALE

Objectif opérationnel :

✳ **EXPÉRIMENTER** de nouvelles dynamiques sociales

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

En janvier 2018, le Haut Commissaire à l'Économie Sociale et Solidaire a lancé "un accélérateur national d'innovation sociale" et un nouveau label "French Impact".

La Collectivité confirme sa volonté de voir aboutir le Contrat Local d'Innovation Sociale, selon les annonces du Gouvernement sur ces CIS "2^{ème} génération".

Pour quel(s) **PUBLIC(S)** ?

↳ **Bénéficiaires du rSa.**

Sur quel(s) **TERRITOIRE(S)** ?

Département de la Corrèze.

(CO) **PILOTE(S)** de l'action

⊙ Conseil départemental de la Corrèze.

Avec quel(s) **PARTENAIRE(S)** ?

Prestataires retenus après appel offre marché public automne 2017.

MISE en **OEUVRE**

- interne → DASFI.
- externe → cabinet d'évaluation externe.

CALENDRIER

⊙ Démarrage janvier 2018.

Plan de **FINANCEMENT** prévisionnel

- Conseil départemental de la Corrèze.
- Fonds privés.

EVALUATION

Critères d'évaluation : l'évaluation du dispositif est prévue par un évaluateur externe.

Périodicité d'évaluation : annuelle.

Objectif stratégique n°4 :

✿ **RENOUVELER** les modes de gouvernance

(Cf Pacte Territorial d'Insertion 2016-2018 voté en Conseil Départemental du 25/11/2016)

Les *MODES* de *GOVERNANCE*

La réussite du Pacte Territorial pour l'Insertion dépend non seulement de la volonté des acteurs en présence mais aussi d'une mobilisation activée par un responsable désigné.

De plus, la loi du rSa met en avant la participation des bénéficiaires en tant que partie prenante dans la mise en œuvre, l'évaluation de la politique d'insertion et du dispositif rSa.

L'Article L115-2 du code de l'action sociale et des familles précise que "La définition, la conduite et l'évaluation des politiques mentionnées au présent article sont réalisées selon des modalités qui assurent une participation effective des personnes intéressées. "

La démarche du Conseil départemental est d'intégrer non seulement les bénéficiaires mais également les autres citoyens afin de co-construire la politique d'insertion.

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

1 - Création d'un poste d'Animateur sur la durée du PTI

2 - Mise en place d'instances de gouvernance de la politique d'insertion départementale associant les partenaires institutionnels et associatifs et les personnes en situation de précarité

FICHE ACTION n°4-1 ANIMATEUR PTI

Objectifs opérationnels :

- ✳ **CONSOLIDER** la coordination entre partenaires
- ✳ **ORGANISER** et **PILOTER** les actions à mettre en œuvre dans le cadre du PTI

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

Création d'un poste d'animateur sur la durée du PTI.

Ses missions consisteront à :

Animation du PACTE:

- Piloter la mise en œuvre des actions déployées du PTI en lien avec les chefs de service MSD sur les cinq territoires
- Élaborer et rédiger des documents stratégiques de la politique d'insertion
- Préparer les réunions de l'Instance Partenariale Stratégique
- Préparer les forum territorialisés
- Rendre compte de l'avancée des actions, de leur suivi et évaluation
- Organiser la complémentarité des actions et des financements
- Assurer l'interface entre les partenaires signataires du PTI, le service Emploi Insertion et les MSD
- Oeuvrer à une collaboration régulière entre partenaires
- Développer des partenariats
- Proposer la poursuite ou la réorientation des objectifs stratégiques et opérationnels du PTI

Ingénierie de projet:

- Porter et réaliser un appel à projet, un cahier des charges, une consultation

Observatoire:

- Développer et co porter au sein de l'Observatoire Départemental de l'Emploi et des Métiers, les outils statistiques nécessaires à l'alimentation d'un Observatoire Départemental de l'insertion

Pour quel(s) **PUBLIC(S)** ?

↳ **Bénéficiaires du rSa.**

Sur quel(s) **TERRITOIRE(S)** ?

Département de la Corrèze.

(CO) PILOTE(S) de l'action

© Conseil départemental de la Corrèze
Chef de service Emploi Insertion.

Avec quel(s) **PARTENAIRE(S)** ?

Partenaires de l'insertion.

MISE en OEUVRE

interne → DASFI - Service Emploi Insertion.

CALENDRIER

⊙ Démarrage le 17 juillet 2017.

Plan de FINANCEMENT prévisionnel

- Conseil départemental de la Corrèze.
- FSE.

EVALUATION

Critères d'évaluation : nombre de comités de pilotage, nombre de groupes de travail réalisés, nombre d'appels à projet, nombre de comités techniques, nombre de forum, nombre de nouvelles conventions, nombre de nouveaux partenaires.

Périodicité d'évaluation : semestrielle.

FICHE ACTION n°4-2

INSTANCES de GOUVERNANCE

Objectifs opérationnels :

- ✿ **FAVORISER** la citoyenneté et la participation des personnes accompagnées
- ✿ **FAIRE** du citoyen, un acteur des politiques sociales

Quelle(s) ACTION(S) mettre en place ?

- **Mise en place de co formations** animées par l'association ATD Quart Monde/ FAS et animées par les personnes accompagnées à destination des membres des équipes partenariales-pluri professionnelles (EP).

L'objectif de la co formation est d'inciter les professionnels à prendre davantage en compte les personnes dans leur globalité, au-delà de la problématique sociale, et d'aider les uns et les autres à mieux se comprendre en se positionnant d'égal à égal.

Organisation: CNFPT

Plusieurs groupes se mettront en place sur les territoires MSD.

- **Soutien aux groupes d'expression citoyenne** pour les bénéficiaires du rSa comme lieu d'échanges de proximité et d'accès à l'information. Ces groupes représentent également un vivier de futurs représentants dans les équipes partenariales (EP). Ce sont également des espaces de réflexion et d'évaluation des politiques publiques d'insertion.

- ❖ construction de groupes citoyens (1 par territoire projet) : éthique, animation, outils, expérimentation et participation

Il s'agit de groupes de bénéficiaires rSa se réunissant sous l'égide d'un animateur. Ils se positionnent comme des lieux d'échanges, d'accès à l'information et à la formation. Il peut s'agir aussi de lieux d'élaboration d'outils de communication et de mobilisation. Ils offrent également l'opportunité d'assurer un soutien en permettant de multiplier les échanges et les retours sur les pratiques des personnes engagées dans les équipes pluridisciplinaires. Ils représentent également un vivier de futurs représentants dans les équipes pluridisciplinaires ou dans toute autre instance de consultation ou de décision.

Enfin, ils peuvent être des espaces de réflexion et d'élaboration de propositions, en direction des décideurs, afin d'évaluer et d'améliorer les actions d'insertion du territoire. Ces groupes ne constituent pas, en eux-mêmes, une action d'insertion et ne doivent pas être confondus avec certaines actions collectives prévues dans le programme départemental d'insertion.

Le Département pourrait aller plus loin avec la **création d'un « conseil consultatif départemental de l'insertion »**, composé à parité de représentants du CD et d'allocataires du rSa, auxquels se joindront des personnalités qualifiées à voix consultative.

Et pour valoriser à la fois, le fruit de cette démarche et les compétences des allocataires qui sont trop souvent passées sous silence, voire niées, nous pourrions leur confier la conception d'une plaquette illustrée, qui retrace l'ensemble de la démarche engagée.

<p>Pour quel(s) PUBLIC(S) ?</p> <p>↳ Bénéficiaires du rSa.</p>	<p>Sur quel(s) TERRITOIRE(S) ?</p> <p>Département de la Corrèze.</p>
<p>(CO) PILOTE(S) de l'action</p> <p>⊙ Conseil départemental de la Corrèze DASFI - Service Emploi Insertion - Animateur PTI. ⊙ DRH formations.</p>	<p>Avec quel(s) PARTENAIRE(S) ?</p> <p>Partenaires de l'insertion.</p>
<p>MISE en OEUVRE</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> externe → ATD Quart Monde/ FAS / personnes accompagnées</p>	<p>CALENDRIER</p> <p>⊙ Démarrage 2018.</p>
<p>Plan de FINANCEMENT prévisionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseil départemental de la Corrèze. - Conseil régional. - FSE. 	<p>EVALUATION</p> <p>Critères d'évaluation : Nombre de réunions d'informations et de sensibilisation de la démarche organisées, Nombre de participants, Nombre de co formations organisées par territoire projet, Nombre de bénéficiaires du rSa participants, Nombre de groupes d'expression citoyenne par territoire projet, Nombre de bénéficiaires du rSa participants, Nombre de propositions dégagées par les participants, Nombre d'actions co-construites et déployées.</p> <p>Périodicité d'évaluation : annuelle.</p>

GLOSSAIRE

AD PEP19 : Association Départementale Pupilles Enseignement Public de la Corrèze
ADER : Association Départementale pour l'Éducation Routière
AFPA : Association pour la Formation Professionnelle des Adultes
ANPAA : Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie
AOT : Autorité Organisatrice de Transports
ARS : Agence Régionale de la Santé
ASP : Accompagnateur Social et professionnel
ATD Quart Monde / FAS : Agir Tous pour la Dignité / Fédération des Acteurs de la Solidarité (ex FNARS)
BTP : Bâtiment et Travaux Publics
CAF : Caisse d'Allocations Familiales
CARSAT : Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
CCAS : Centre Communal d'Action Sociale
Centre de Gestion FP : Centre de Gestion Fonction Publique Territoriale
CGPME : Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises
CH : Centre Hospitalier
CHPE : Centre Hospitalier du Pays d'Eygurande
CMP : Centre Médico Psychologique
CNFPT : Centre National de la Fonction Publique Territoriale
CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CRESLI : Centre Régional d'Examens de Santé du Limousin
CSAPA : Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
CV : Curriculum Vitæ
DASFI : Direction de l'Action Sociale, des Familles et de l'Insertion
DDCSPP : Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations
DIRECCTE : Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
DRH : Direction des Ressources Humaines
EGEE : Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise
FACE : Fondation Agir Contre l'Exclusion
FASST : Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire
FLE : Français Langue Étrangère
FLI : Français Langue d'Intégration
FSE : Fonds Social Européen
GEIQ : Groupements d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification
IAE : Insertion par l'Activité Économique
IREPS : Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé du Limousin
MDD : Maison Du Département
MEDEF : Mouvement des Entreprises de France
MSA : Mutualité Sociale Agricole
MSD : Maison de la Solidarité Départementale
NTIC : Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
PASS : Permanence d'Accès aux Soins de Santé

GLOSSAIRE

PMI : Protection Maternelle et Infantile

PMSMP : Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel

PTI : Pacte Territorial d'Insertion

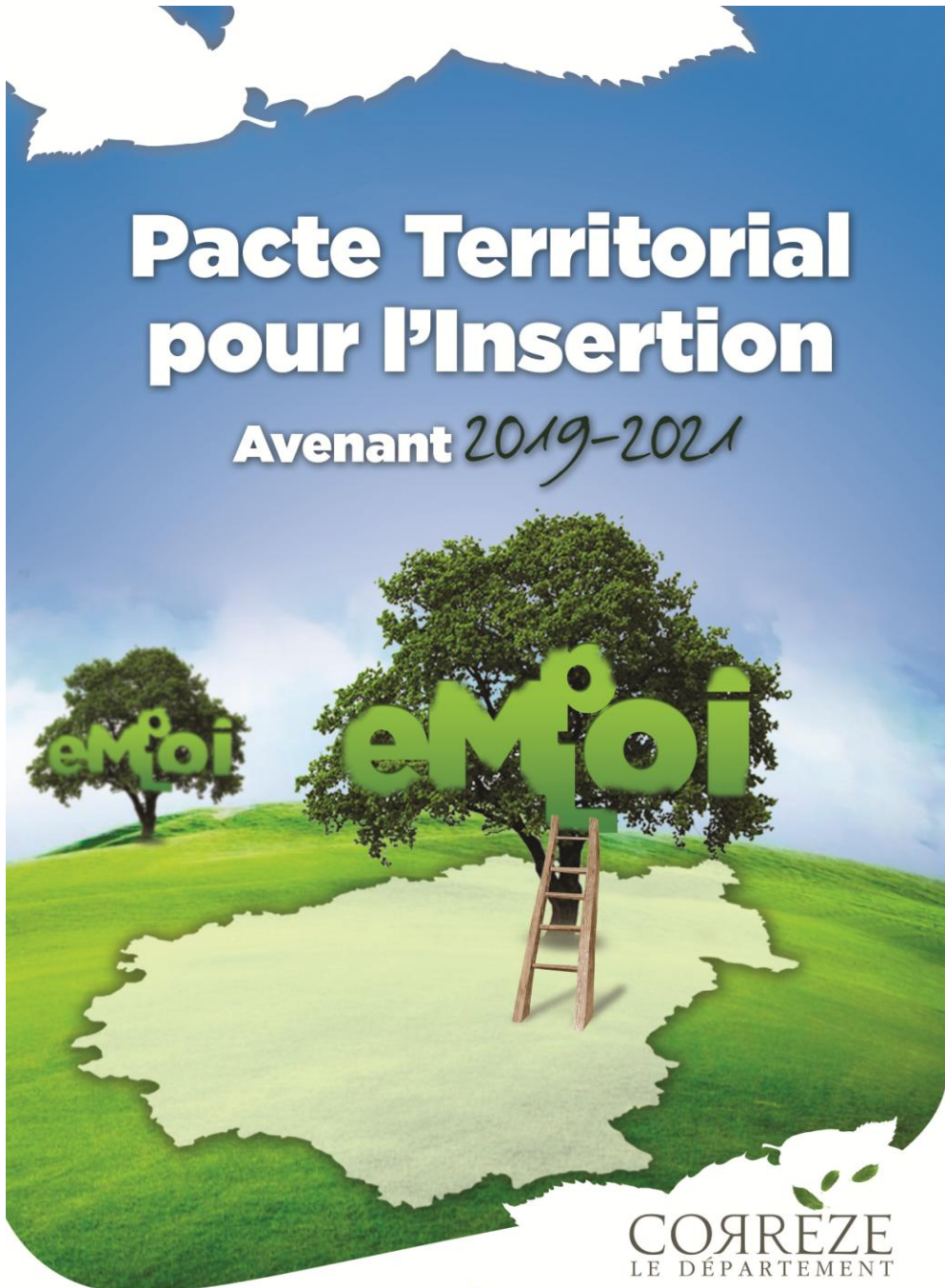
rSa : Revenu de Solidarité Active

SIAE : Structure d'Insertion par l'Activité Économique

UDESS : Union Départemental de l'Économie Sociale et Solidaire

URPS : Union Régionale des Professionnels de Santé

Les partenaires signataires



Pour le Département de la Corrèze,
Le Président du Conseil départemental

Pour les services de l'État,
Le Préfet de la Corrèze

Pour la Région Nouvelle Aquitaine,
Le Président du Conseil régional

Pour la Communauté d'Agglomération du Bassin
de Brive,
Le Président

Pour l'Agglomération de Tulle,
Le Président

Pour l'Agglomération d'Ussel,
Le Président

Pour Pôle emploi,
Le Directeur territorial de la Corrèze

Pour la Mission Locale de Brive,
Le Président

Pour la Mission Locale de Tulle,
Le Président

Pour la Mission Locale d'Ussel,
Le Président

Pour l'Association Départementale des Pupilles de
l'Enseignement Public de la Corrèze
Le Président

Pour la Chambre d'Agriculture,
Le Président

Pour la Chambres des Métiers et de l'Artisanat,
Le Président,

Pour la Chambre de Commerce et d'Industrie,
Le Président

Pour le Mouvement des Entreprises de France,
Le Président,

Pour la Confédération Générale des Petites et
Moyennes Entreprises,
Le Président

Pour l'Agence Régionale de Santé,
Le Président

Pour la Caisse d'Allocations Familiales de la
Corrèze,
Le Président

Pour la Mutualité Sociale Agricole Limousin,
Le Président

Pour la Caisse Primaire d'Assurance Maladie,
Le Président

Pour Le Centre Communal d'Action Sociale de
Brive,
Le Président

Pour Le Centre Communal d'Action Sociale de
Tulle,
Le Président

Pour Le Centre Communal d'Action Sociale
d'Ussel,
Le Président

Pour l'Union Départementale de l'Économie
Sociale et Solidaire,
Le Président